



Algérienne Démocratique et Populaire  
de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique



Université Larbi Tébessi - Tébessa  
Faculté des Sciences et de la Technologie  
Département d'Architecture

Mémoire de fin d'études pour l'obtention du diplôme de  
master en Architecture  
**Option : Architecture, ville et patrimoine**

Revalorisation de la place publique(Carnot) dans le site historique  
Tébessa (intra-muros)

Elaboré par :

Encadre par :

Mme : BETTICHE Dorsaf  
Mme : BOUGUERROUCHE Leila

Dr. MONSSOURIS

Année universitaire 2014/2015

## SOMMAIRE

Introduction.....	1_
	2
La problématique .....	2
Hypothèse .....	2
Objectif .....	2_
	3
<b>Chapitre I</b>	
1- Définition de l'espace public.....	4
2- L'espace public : un seul « concept », plusieurs « dimensions ».....	4
2-1- Une lecture sociologique et urbaine .....	4_5
2-2- Une lecture urbanistique, architecturale et spatiale .....	5
3- L'espace public une espace physique.....	5
4- L'espace public un support technique.....	6
5- L'espace public support de diverse activité.....	6
6- La renaissance de l'espace public .....	7
7- Les échelles des espaces publics.....	8
a- l'échelle de la ville.....	8
b- l'échelle du quartier.....	8
8- La pratique sociale de l'espace.....	8
8-1- Espace et pratique.....	9
a- Espace perçu.....	9
b- Espace conçu.....	9
c- Espace vécu .....	9
9- Le rôle de l'espace public.....	9
9-1- Un élément structurant de l'espace urbain .....	9
9-2- Un lieu de cohésion sociale.....	9

9-3-un espace de communication et d'information .....	10
10- Les attributs de l'espace publics.....	10
10-1-La perception .....	10
a- Les caractéristiques de la perception .....	10
10-2-La lisibilité.....	10
10-3-L'insertion.....	11
10-4-L'accessibilité .....	11
10-5-La visibilité .....	11
11- Les échelles des espaces publics.....	11_12

## **CHAPITRE II :**

Introduction.....	13
1- La place publique.....	13
2- Les types de la place publique .....	14
a-Place ordonnancée .....	14
b -La place à portiques .....	14
c -La placette .....	14
d -La Place royale .....	15
e-Place attenante .....	15
3- l'histoire de la place publique.....	15
3-1 - L'Agora et la Grèce antique .....	16
3-2 - Le forum .....	17
a- Le forum Boarium: .....	17-18
b- Le champ de Mars ou Campo Marzio : .....	18
c -Le forum romanum .....	18
3-3 -L'espace public de la ville médiévale .....	19
3-4 -L'espace public de la renaissance : 14ème et 15ème siècle .....	20
3-5 -L'espace public de la ville classique .....	21
3-6 -L'espace public dans la ville traditionnelles arabes .....	21
a- La place du marché : .....	22
b-La place de la mosquée.....	22
3-7-L'espace public de l'air industriel.....	23
3-8-L'espace public moderne (l'espace de la ville fonctionnelle) .....	23-24
4-Les enjeux de la place publique .....	24-25

5- Les acteurs de l'espace public .....	25	
6- L'aménagement de la place publique .....	25	
6-1- Le mobilier urbain .....	25-26	6-2-
l'éclairage public.....	25	
a- Mobilier pour l'éclairage public .....	25	
b- Le mobilier urbain relatif à l'hygiène .....	26	
c- Le mobilier de décor .....	26	
d- Le mobilier urbain de l'information et de la communication.....	26-27	
e- Les Edicules .....	27	
f- Espace vert.....	27	
1- Le rôle de l'espace vert .....	27	
a- Le rôle décoratif .....	28	
b- Le rôle psychologique .....	28	
c- Le rôle écologique .....	28	
7- Le rôle de la place publique .....	28	
7-1- Les fonctions que doit assurer la place publique (espace public) .....	28	
a- La place du marché : .....	28	
b- Les places d'arme .....	28	
c- La place royale .....	29	
d- Les places de circulation .....	29	
e- Les places d'agréments .....	29	
f- Les places monumentales .....	29	
8- Les phénomènes contemporains de la place publique .....	29	
8-1- La théâtralisation des places publiques : ... ..	29	
8-2- La festivalisation des places publiques .....	30	
8-3- La commercialisation des places publiques .....	30	
8-4- Les types de places publiques .....	30	
a- Selon des critères La typologie .....	30	
b- Selon des critères topologiques .....	31	
c- Selon des critères géométriques .....	31	
9- Les différents aspects de la place publique .....	31	
10- La morphologie de la place .....	31	
-la Forme .....	31-32	

11- Les dimensions d'une place .....	32
--------------------------------------	----

### **Chapitre III :**

#### Introduction.

Les tissus historique, centres anciens.....	33
1-La notion du centre historique .....	33
a- Les centres anciens.....	34
b- Caractéristiques des centres anciens.....	34
2- L'espace public dans le centre ancien en Algérie.....	34
3-L'espace public dans le site historique à Tébessa (Intra-muros).....	35
4-Présentation de l'aire d'étude.....	35
a-Approche globale de la ville et son territoire.....	35
b-Situation de la wilaya de Tébessa.....	35-36
c -Situation de la commune de Tébessa.....	37
d-Situation du périmètre d'étude.....	38
e- Croissance urbaine:.....	38-46

### **Chapitre V:**

Rapport d'analyse de la place Carnot.....	47
1- la place Carnot.....	47
1-1-Type de place .....	47
1-2- Les éléments de l'analyse.....	48
a- La perception.....	48
b- La lisibilité .....	48
c- L'insertion:.....	49
d-L'accessibilité:.....	49
e- La visibilité:.....	50
f- La tangibilité.....	50
g-L'identification.....	51
Syntheses.....	52

Scénario 1.....	53
Scénario 2.....	54
Conclusion .....	55-56
Conclusion générale .....	57
Résumé.....	58-59

## **PLAN DE TRAVAIL**

Introduction

La problématique

Hypothèse

Objectif

### **Chapitre I**

1- Définition de l'espace public

2- L'espace public: un seul « concept », plusieurs « dimensions »

2-1- Une lecture sociologique et urbaine

2-2- Une lecture urbanistique, architecturale et spatiale

3- L'espace public un espace physique

4- L'espace public un support technique

5- L'espace public support de diverse activités

6- La renaissance de l'espace public

7- Les échelles des espaces publics

a- l'échelle de la ville

b- l'échelle du quartier:

8- La pratique sociale de l'espace

8-1- Espace et pratique

c- Espace perçu

d- Espace conçu

c- Espace vécu

9- Le rôle de l'espace public :

9-1- Un élément structurant de l'espace urbain

9-2- Un lieu de cohésion sociale

9-3-un espace de communication et d'information

10- Les attributs de l'espace publics

10-1-La perception

a- Les caractéristiques de la perception

10-2-La lisibilité

10-3-L'insertion

10-4-L'accessibilité

10-5-La visibilité

11-Les échelles des espaces publics

## **CHAPITRE II :**

Introduction

1-La place publique

2-Les types de la place publique

a-Place ordonnancée

b-La place à portiques

c-La placette

d -La Place royale

e-Place attenante

3- l'histoire de la place publique

3-1 - L'Agora et la Grèce antique

3-2 - Le forum

a- Le forum Boarium:

b- Le champ de Mars ou Campo Marzio

c -Le forum romanum

3-3 -L'espace public de la ville médiévale

3-4 -L'espace public de la renaissance : 14ème et 15ème siècle

3-5 -L'espace public de la ville classique

3-6 -L'espace public dans la ville traditionnelles arabes

a- La place du marché :

b-La place de la mosquée

3-7-L'espace public de l'air industriel

3-8-L'espace public moderne (l'espace de la ville fonctionnelle)



4- Les enjeux de la place publique

5- Les acteurs de l'espace public

6- L'aménagement de la place publique

6-1- Le mobilier urbain

6-2- l'éclairage public

a- Mobilier pour l'éclairage public

b- Le mobilier urbain relatif à l'hygiène

c- Le mobilier de décor

d- Le mobilier urbain de l'information et de la communication

e- Les Edicules

f- Espace vert

1- Le rôle de l'espace vert

a- Le rôle décoratif

b- Le rôle psychologique :

c- Le rôle écologique :

7- Le rôle de la place publique :

7-1- Les fonctions que doit assurer la place publique (espace public)

a- La place du marché :

b- Les places d'arme

c- La place royale

d- Les places de circulation

e- Les places d'agrément

f- Les places monumentales

8- Les phénomènes contemporains de la place publique

8-1- La théâtralisation des places publiques :

8-2- La festivalisation des places publiques

8-3- La commercialisation des places publiques

8-4- Les types de places publiques

a- Selon des critères La typologie

b- Selon des critères topologiques

c- Selon des critères géométriques

9- Les différents aspects de la place publique

10- La morphologie de la place

-la Forme11- Les dimensions d'une place

### **Chapitre III**

#### Introduction

Les tissus historique, centres anciens

1-La notion du centre historique

a- Les centres anciens

b- Caractéristiques des centres anciens

2- L'espace public dans le centre ancien en Algérie

3-L'espace public dans le site historique à Tébessa (Intra-muros)

4-Présentation de l'aire d'étude

a-Approche globale de la ville et son territoire

b-Situation de la wilaya de Tébessa

c -Situation de la commune de Tébessa

d-Situation du périmètre d'étude

e- Croissance urbaine:

### **Chapitre V:**

Rapport d'analyse de la place Carnot

1- la place Carnot

1-1-Type de place

1-2- Les éléments de l'analyse

a- La perception

b- La lisibilité

c- L'insertion:

d- L'accessibilité:

e- La visibilité:

f- La tangibilité

g-L'identification

Scénario 1

Scénario 2

Conclusion

Conclusion générale

## Résumé

### **Introduction :**

La ville n'a jamais été une entité bâtie continue et dense, mais elle a toujours inclus une variété de formes et d'espaces urbains, elle se définit, comme étant une composition d'espaces bâtis et non bâtis, ils se distinguent leurs formes et leurs fonctions, les espaces publics exercent une fonction essentiel ; ils recréent la vie, le plaisir et la jouissance, que donne un environnement intéressant plein de vitalité et d'animation, lieux de relation et de détente, lieux de circulation et de communication. «*La ville est une construction dans l'espace mais sur une vaste échelle et il faut de longue période de temps pour la percevoir*»(LYNCH.K, 1976)<sup>1</sup>.

Ces espaces extérieurs exercent une fonction essentiel ; ils recréent la vie, le plaisir et la jouissance, que donne un environnement intéressant plein de vitalité et d'animation, lieux de relation et de détente, lieux de circulation et de communication.

L'espace public ne peut être que le négatif de l'espace bâti, il lui donne sa forme, son caractère et sa pratique. C'est la composante non bâti de la ville qui constitue un élément primordial au fonctionnement de la ville, c'est un espace qui offre un certain confort aux habitants qui se sentent souvent agressés en milieux urbains. C'est le lieu des plusieurs pratiques de la vie urbaine : commerce, détente, rencontre, échange ....etc., où l'espace public exprime son rôle social et économique.

Les espaces publics urbains (rue, places, parcs, placettes, jardin, etc.) sont des objets de la plus haute importance pour la collectivité urbaine. Longtemps, il y a eu une certaine catégorie

---

<sup>1</sup>LYNCH.K, 1976

(architecte, ingénieur et urbaniste.) qui voyait dans ces espaces avant tout les aspects matériels, techniques et formels.

La place fait partie de toute une imagerie de la ville, que nous avons héritée de notre passé villageois souvent proche, de notre expérience encore fraîche de villes point encore saturées par la circulation automobile, de la tradition de la représentation picturale ou photographique de la ville et de ses charmes, de la fréquentation des textes les plus connus des romanciers ou poètes qui ont décrit et chanté le cadre urbain.

La place publique est un espace public non bâti, desservi par des voies, elle est généralement limitée par des bâtiments, dotée d'un traitement du sol minéral, équipée de mobilier urbain ou d'édicules (statue, fontaine, obélisque, etc.). Elle peut être affectée aux piétons et/ou aux véhicules. Elle est souvent un lieu symbolique de la ville puisque elle fait partie de son identité, ainsi que des repères qui aident à la lecture de la ville.

### **La problématique :**

La ville historique de Tébessa « intramuros », est un exemple d'un patrimoine bâti qui souffre actuellement d'une dégradation et dévalorisation soit sur le plan urbain que sur le plan architectural. Cette dévalorisation est apparente sur la majorité des espaces publics extérieurs, aggravée par le non prise en charge par les collectivités locales, et l'absence de contributions citoyens.

Aujourd'hui, la ville historique de Tébessa fait face à des problèmes multiples qui portent atteintes au cadre de vie. Elle est confrontée à des malaises de circulation, de déplacement, de discontinuité et à la mauvaise gestion sans oublier la dégradation de sa valeur historique. Les places publiques en tant qu'espace où se forge la vie publique d'un côté et un élément principal dans la constitution de l'image urbaine d'un autre éprouvent des problèmes de 2 volets :

Le premier volet concerne leur rôle dans la vie sociale, les places et les placettes dans les villes historiques actuelles perdent leur vraie vocation, elles sont réduites en des espaces de circulation et de passage seulement qui ne laissent aucune trace dans la vie des habitants ;

Le deuxième volet concerne leur rôle comme figure de paysage urbain, ces espaces deviennent des vides abandonnés et marginalisés, qui appauvrissent à toutes sortes d'aménagements et qui ne marquent aucune empreinte dans l'image de la ville historique.

- Les espaces publics peuvent être une nécessité pour le fonctionnement d'un tissu historique ?
- Comment peut-on revaloriser l'usage des espaces publics dans un tissu historique

### **Hypothèse :**

Pour répondre à la question nous pouvons formuler une des questions suivantes :

De vérifier ou de connaître les facteurs qui influent sur les modalités est l'intensité d'usage (augmenté l'intensité d'usage.

### **Objectif :**

L'objectif est de connaître les caractéristiques physiques et l'importance des places publiques dans la ville de Tébessa intra muros, et essayer d'évaluer leur état actuel par une lecture chronologique des différents changements résultant de la succession des étapes historiques qui leur ont donné une certaine spécificité ;

créer des espaces publics (places) agréables confortables et un cadre de vie qui renforce la solidarité sociale la mixité d'usage et l'auto formation de l'identité du citoyen, en second lieu mettre l'accent sur les possibilités et les démarches de mise en valeur de ce patrimoine bâti par la mise en valeur des espaces publics extérieurs (places), connaître les facteurs qui influencent sur la pratique de la place et si sa morphologie est un de ces facteurs

## **Chapitre I :**

Ce chapitre traitera le concept espaces publics, par la présentation des multiples définitions ,on essayera de présenter quelques définitions d'auteurs et de spécialistes afin de mieux cerner les rôles que devra jouer un espace public dans le tissu urbain comme un élément structurant de la trame urbaine, et dans la vie urbaine, ainsi qu'une présentation de leurs différents types et leurs aménagements.

### **1- Définition de l'espace public**

*« Elle a d'abord été émergée en philosophie politique en 1960 puis en sociologie et urbanisme dans les années 70 avec une définition de catégorie d'objet en opposition (plein/vide, ouvert/fermé, intérieur/extérieur)» (STEIN.V, 2003)<sup>2</sup>*

*« L'émergence du terme espaces publics autour des années 1980 correspond à une période où la ville et la pensée sur la ville sont en crise au moment du constat de certains effets négatifs des logiques fonctionnalistes, de la planification à grande échelle... »*  
(BASSAND. M et AL, (2001)<sup>3</sup>.

Et avec la recherche des solutions pour remédier les effets de la grande période d'urbanisation, de recréer et d'aménager la ville sans ignorer le tissu urbain existant, la notion d'espace public devient synonyme « d'image de la ville », « d'identité »

---

<sup>2</sup>STEIN.V, 2003.

<sup>3</sup>(BASSAND. M et AL, (2001

(MEBIROUK. H, 2002)<sup>4</sup>.

## **2- L'espace public : un seul « concept », plusieurs « dimensions »**

Le concept « d'espace public » n'a cessé de prendre sa part dans les recherches urbaines, sociales ou politiques, en ce qu'il offre comme diversité de champs qui intéressent plusieurs disciplines. Ainsi chaque discipline lui donnait une lecture originale selon sa vision professionnelle.

### **2-1- Une lecture sociologique et urbaine :**

L'espace public urbain est un espace voulu La pratique de l'espace public se traduit en valeurs d'usage :

C'est l'usage qui légitime l'utilité publique et par définition, l'espace public appartient à tous :

- liberté d'utilisation ;
- égalité de l'utilisation ;
- gratuité, indispensable à l'exercice d'une liberté publique

L'espace public est par essence un espace d'appropriation individuelle et collective, révélateur du fait social : espace de circulation, de croisements et de rencontres, espace de visibilité mutuelle, il rend visible la vie urbaine .L'espace public est l'ossature de l'organisation urbaine : à la diversité sociale, s'ajoute la complexité issue du développement et des mutations économiques et technologiques.

### **2-2- Une lecture urbanistique, architecturale et spatiale :**

L'espace public urbain est un espace voulu.

L'espace public est un espace formé généralement d'espace libre affectés à l'usage public, Les espaces publics sont la composante non bâti de la ville et constituent un élément primordial au fonctionnement de la ville. C'est aussi une vitrine où la ville forge son image et son identité. C'est le lieu où s'exercent les fonctionnalités de la ville.

Ainsi qu'il résulte de l'interaction d'un système de formes, de fonctions de statuts et d'images perçues.

## **3- L'espace public un espace physique**

---

<sup>4</sup>(MEBIROUK. H, 2002)

L'espace public est constitué d'espaces extérieurs ouverts à tous, de vides urbains, des espaces non bâtis difficiles à délimiter, car chacun est en communication avec un ou plusieurs d'autres, contrairement aux espaces bâtis. L'espace public est une entité constituée d'une forme, de textures différentes, distribué sur le territoire à différentes échelles et support technique favorisant le déploiement de la ville.

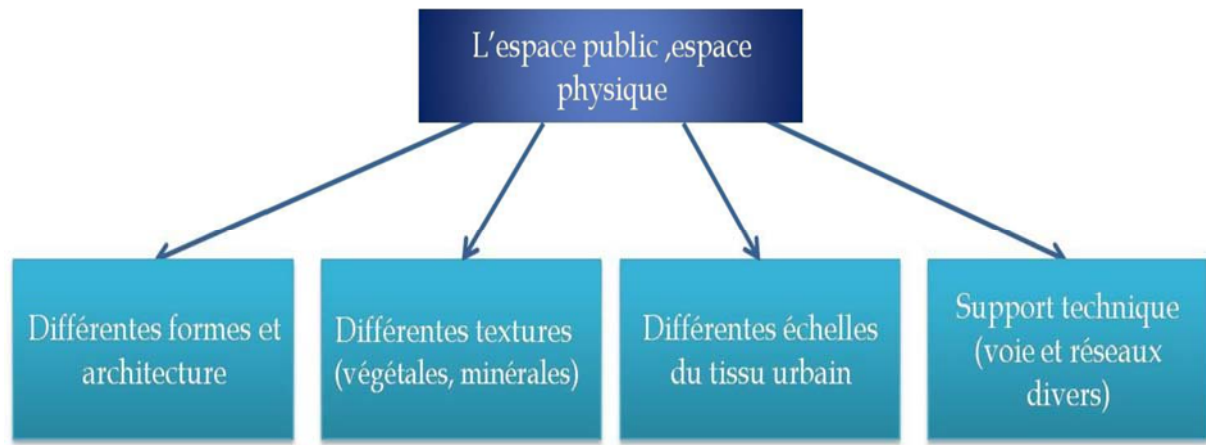


FIG n° I,02 : l'espace public, un espace physique  
Source : DE SABLET.M., 1988 par KAOUCHE.I, 2008.

#### **4- L'espace public un support technique:**

Le caractère libre de l'espace public favorise le développement et l'extension de différents réseaux techniques dans la ville comme les réseaux de transports, les réseaux de la télécommunication, les réseaux d'eau..., qui relient plusieurs quartiers entre autres.

#### **5-L'espace public support de diverses activités :**

L'espace public n'est pas seulement un lieu physique, mais un espace abstrait, virtuel, changeant. Il assure plusieurs fonctions :

- Des fonctions d'échange économique : les services, les travaux, les commerces qui s'étalent sur la rue...etc.
- L'espace public irrigue la ville et relie ses espaces et porte les différents réseaux de transports, d'eaux, d'énergies, de télécommunication...

Il est pensé comme forme et comme expression de l'organisation sociale, c'est l'espace des rencontres, d'échange, de passage et d'usages multiples, représentant le cadre de la vie urbaine.



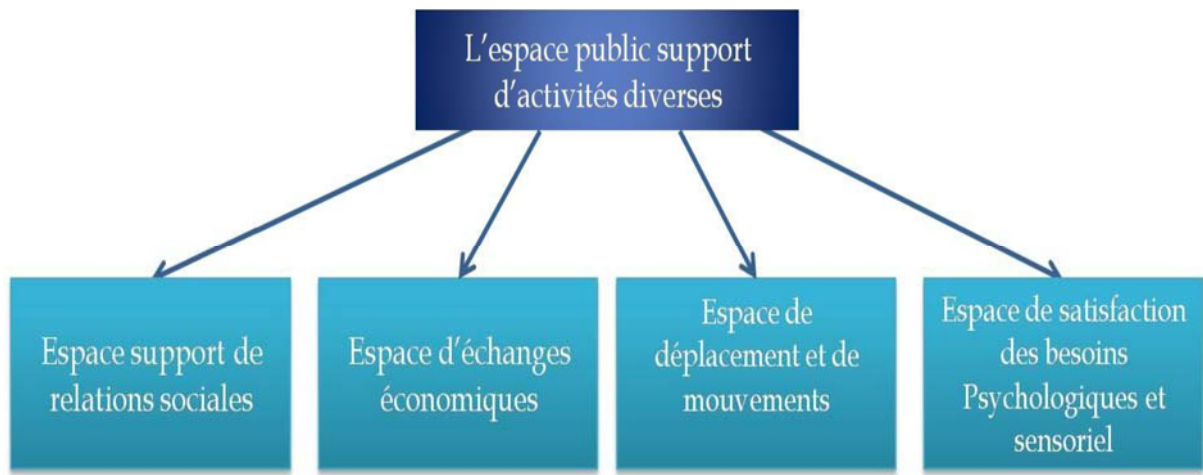


FIG n° I,02 : l'espace public, un espace physique  
Source : DE SABLET.M., 1988 par KAUCHE.I, 2008.

## **6-La renaissance de l'espace public :**

## Dans la deuxième moitié des années 1960 avec l'expérience de Bologne en Italie

- « Après Bologne où, comme je l'ai rappelé, c'est à partir du milieu des années 1960 et au long des années 1970 que fut élaborée une nouvelle culture urbaine » (CERVELLATI.P.L, et al, 1981)

## Au long des années 1980

- Barcelone s'est imposée à l'échelle européenne ou plutôt mondiale comme la référence en matière de reconstruction de la ville sur la ville »
- l'usage de l'automobile s'impose, la voiture cède effectivement de la place à d'autres usages publics de l'espace, de ce fait les aménageurs mettaient des nouvelles surfaces piétonnières ainsi que des voies aux vélos

## En 1988

- la première édition du « dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement » CHOAY et MERLIN
- l'émergence de cette nouvelle classe d'espace public serait la preuve non pas de la mort de l'espace public mais la réduction du domaine public en voies de circulation en particulier autoritaires et lieux de croisement et de rencontre (CERVELLATI.P.L, et al, 1981)
- « espace public un concept moribond ou en expansion » TOMAS.F en 2001, aborde un autre point de vue dont il fait référence à l'existence d'un nouveau type d'espace public (les parkings, les gares, les campus universitaires, les centres commerciaux...etc.)

## **7-Les échelles des espaces publics**

### **a- l'échelle de la ville**

Comme les parcs urbains, les places publiques, les boulevards et les édifices publics...etc.

### **b- l'échelle du quartier:**

les espaces extérieurs, les aires de jeux pour enfants ou les espaces de détente pour les grandes personnes, les ruelles, les placettes, les jardins et les squares...etc.

Donc notre recherche essaye de mettre en relation deux notions qui sont la forme de l'espace public (particulièrement la place publique) et sa pratique.

Les places publiques sont sans doute l'un des espaces publics primordiaux de la ville, Celles-ci sont des nœuds, des vides qui servent de repère dans la trame urbaine. Elles sont à la fois des espaces divergents et convergent, sa forme est la première chose que nous percevons et utilisons pour la décrire, cette forme peut être régulière ou irrégulière, grande ou petite, ouverte ou fermé...etc. autant de critères qui permettent de qualifier cet espace. Donc à travers la forme on va déterminer les divers usages et pratiques de la place, certes qu'une place de marché n'aura pas la même forme qu'une place monumentale ou une place de circulation, chaque fonction impose une forme différentes.

## **8-La pratique sociale de l'espace :**

La pratique sociale de l'espace comprend les activités quotidiennes qui s'y déroulent dedans et qui ont une réflexion sur la vie quotidienne des gens ; il s'agit des relations sociales (la rencontre, les promenades...), de la consommation, de trajet...etc.

Il y a deux grandes tendances qui montrent la relation entre l'espace et la vie sociale de gens :

-La première tendance montre que les phénomènes spatiaux sont une traduction des phénomènes sociaux, donc pour comprendre l'organisation spatiale d'un espace donné il faut connaître les règles de l'organisation sociale de la société

- La deuxième tendance qu'elle est illustrée par l'école de Chicago, et qui cherche à identifier les régularités spatiales des phénomènes sociaux, c'est-à-dire les phénomènes sociaux ne prennent pas leur caractère sans la dimension spatiale.

## **1-Espace et pratique :**

Notre perception de l'espace résulte d'un mélange entre les éléments caractérisant la forme de l'espace et les événements qui se déroulent dedans (le vécu), cette perception nous permet de pratiquer l'espace. Donc la pratique de l'espace résulte de l'image perçue qu'elle est déterminée essentiellement par la forme construite.

la répétition des impressions visuelles reçues lors d'un parcours urbain induit une série d'images qui ont un rôle dans la formation des modes de pratique de cet espace.

On distingue trois niveaux de l'espace (perçu, conçu et vécu) :

### **e- Espace perçu :**

(Les pratiques spatiales): dont la pratique spatiale d'une société se découvre en déchiffrant son espace, c'est à dire l'ensemble de la réalité quotidienne : l'ensemble des pratiques ayant une certaine cohésion qui produit l'espace.

### **f- Espace conçu :**

(Les représentations de l'espace) : l'espace conçu celui des planificateurs, des urbanistes. Ces représentations sont liées aux rapports de production et à l'ordre qu'ils imposent, et donc à des connaissances, à des signes, à des codes (c'est l'ensemble des conventions auxquelles se réfèrent des partenaires lorsqu'ils veulent communiquer). C'est l'espace dominant qui s'impose aux individus.

### **g- Espace vécu :**

l'espace de représentation. C'est l'espace vécu à travers les images et les symboles qui l'accompagnent. C'est bien sûr l'espace des usagers.

## **9-Le rôle de l'espace public :**

Les espaces publics ont plusieurs rôles soit au niveau urbain, social ou bien dans la l'information des gens, ils sont :

### **9-1-Un élément structurant de l'espace urbain :**

L'espace public urbain Assure la jonction entre les différents espaces de la ville, il assure aussi la continuité urbaine et se présente comme un réseau continu d'espaces. Il permet aux citoyens de se repérer et de s'identifier dans la ville.

### **9-2-Un lieu de cohésion sociale :**

C'est un espace de mixité sociale et du fait qu'il est créé pour les habitants il doit assurer l'interaction sociale. Un lieu de repos de détente de plaisir et aussi de travail.

### **9-3-un espace de communication et d'information :**

Un lieu où se déroulent des activités et des échanges commerciaux, et où se tissent les relations et les échanges sociaux, donc l'espace public est un espace de communication par excellence.

### **10- Les attributs de l'espace publics :**

#### **10-1-La perception :**

L'espace public est perçu différemment selon :

- le point de vue de l'observateur ;
- le mouvement et la vitesse du mouvement ;
- chacun des usagers définissent l'espace selon ses besoins et à sa manière de perception.

#### **a- Les caractéristiques de la perception :**

il y a 5 caractéristiques de la perception, qui sont :

- La perception, est immédiate : car les choses (les éléments de l'environnement bâti) sont perçus d'une manière très rapide, et très facile sans un effort de penser ou d'interprétation autrement dit la perception est une expérience immédiate ;

- Elle a une structure : la perception fait classer les figures en des entités identifiables, elle ne laisse pas les choses détachées mais elle les organise selon une structure ;

- Elle est stable : malgré les changements qui se produisent, on perçoit toujours les choses stables et inchangées ;

- Elle a un sens : chacun de nous perçoit l'espace différemment, selon sa relation avec cet espace et selon sa manière de perception, mais toujours cette perception fait mettre les objets perçus dans un contexte et leur donne une signification ;

- Elle est sélective : lors de notre expérience, et sur notre parcours nous ne percevons pas tous les objets de la

même manière et sur le même plan notre perception fait mettre des objets en premier lieu par rapport à autres.

#### **10-2-La lisibilité :**

C'est le caractère de ce qui est lisible, c.-à-d la qualité qu'a un objet de produire une image mentale chez l'observateur.

« *L'imagibilité c'est pour un objet physique, la qualité grâce à laquelle il a de grande chance de provoquer une forte image chez n'importe quel observateur* » (LYNCH.K,1989).

### **10-3-L'insertion :**

c'est l'ensemble des rapports de l'espace avec son environnement,

c'est l'intégration d'un élément au sein du son système, c.-à-d l'intégration de l'espace public dans le système urbain (la trame urbaine), selon (GAUTHIEZ.B, 2003)<sup>5</sup> l'insertion est (*la lisibilité relative d'un élément d'un site par rapport à un autre*), autrement dit c'est le degré de lisibilité d'un élément au sein de son système par rapport à un autre.

### **10-4-L'accessibilité :**

Elle désigne le caractère possible de la liberté de déplacement dans l'espace et ainsi son utilisation, l'espace public doit être accessible à tous, toutes les composantes de cet espace doivent concourir pour offrir une certaine accessibilité pour le rendre plus utile par les citoyens.

### **10-5-La visibilité :**

Elle désigne la possibilité de voir un élément soit proche ou loin, c'est un caractère très important de l'espace public, le but à atteindre ici est de voir et d'être vu par tous, grâce à des dégagements visuels de l'espace

## **11-Les échelles des espaces publics :**

L'espace public comporte des espaces minéraux (rues, places, boulevards, avenues, passages couverts) ; des espaces verts (parcs, jardins publics, squares, cimetières), et des lieux bâtis comme les centres commerciaux, les gares...etc.

### 1. La rue :

- a- La rue principale
- b- La ruelle
- c- La rue droite
- d- La rue courbe

1-1 Les rues ordinaires

- 2. Le boulevard
- 3. L'avenue

---

<sup>5</sup>(GAUTHIEZ.B, 2003)

4. L'impasse
5. Le passage
6. Les jardins publics
7. L'esplanade
8. La promenade publique
9. Le Square
10. Le parc
11. La place publique

La place fait partie de toute une imagerie de la ville, que nous avons héritée de notre passé villageois souvent proche, de notre expérience encore fraîche de villes point encore saturées par la circulation automobile, de la tradition de la représentation picturale ou photographique de la ville et de ses charmes, de la fréquentation des textes les plus connus des romanciers ou poètes qui ont décrit et chanté le cadre urbain et ses lieux propres, de notre familiarité avec l'histoire et ses événements qui ont fait de la place le lieu de la torture et de la gratification ostentatoire, de rencontre et d'émotion collective, du commerce, de la fête et du jeu. La place, c'est aussi l'espace privilégié des foires de notre enfance

## **CHAPITRE II :**

### **INTRODUCTION :**

Les places publiques font partie d'espaces extérieurs, elles ont été la première forme de l'espace public. La place est née du besoin des hommes de se rassembler pour discuter, négocier et assister à un événement...etc. un espace polyvalent par excellence, qui a plusieurs formes, possède plusieurs aspects et abrite différentes activités.

Le présent chapitre traitera le sujet des places publiques, dans le quel on abordera ses différentes notions, et on présentera ses étapes de développement à travers l'histoire, les activités et les fonctions qui s'y déroulent, les différentes formes qu'elle prend, ainsi que les différents aspects qu'elle possède.

#### **1- La place publique :**

La place publique est un espace public, non bâti, desservi par des voies, entouré généralement par des bâtiments, affecté aux piétons ou/et aux véhicules.

C'est un lieu ouvert et accessible à tous, indépendamment de la position sociale ou de l'origine des individus. Elle prend plusieurs formes et différentes dimensions.





FIG : Piazza delPopolo, Rome  
Source: M.J.Bertrand, H.Listowski, 1984

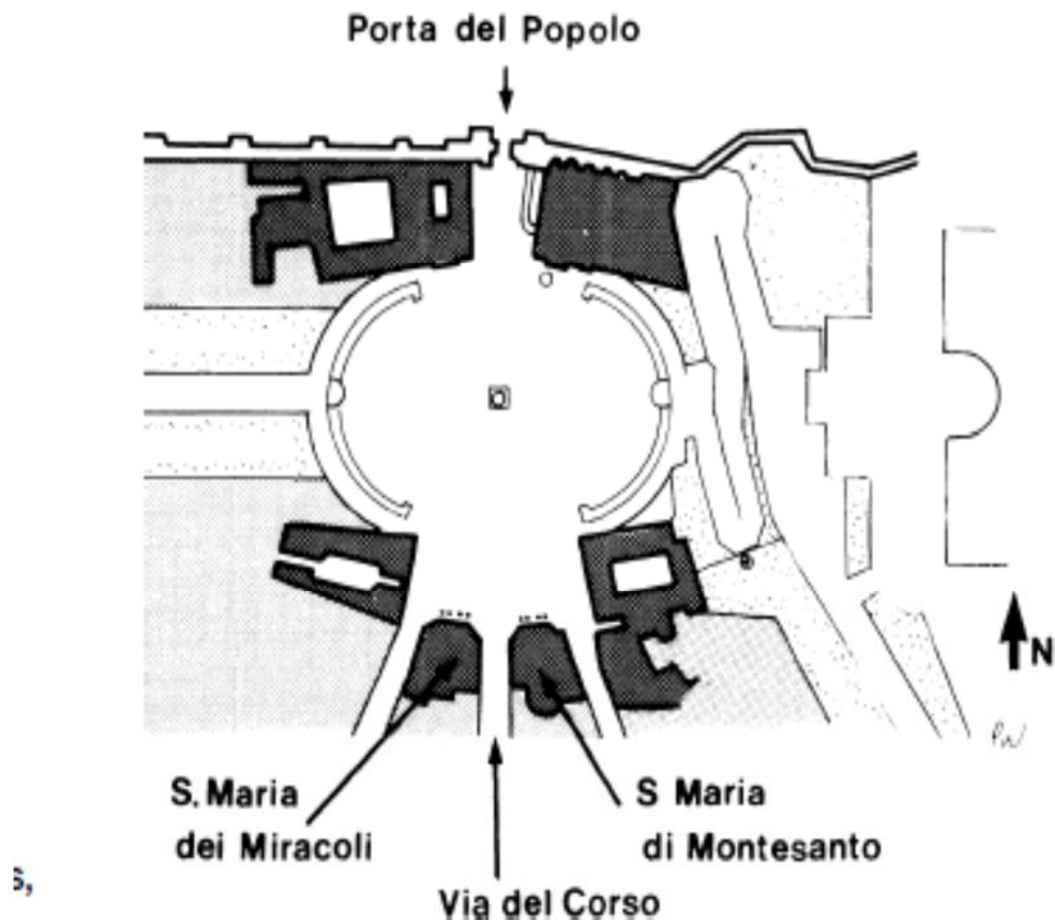


FIG : Piazza delPopolo, Rome  
Source: M.J.Bertrand, H.Listowski, 1984

## **2- Les types de la place publique :**

### **a- Place ordonnancée :**

Place entourée d'une composition architectonique, elle peut entourer une porte de ville.  
(GAUTHIEZ.B. 2003).

### **b- La place à portiques :**

Place dont les édifices riverains, construits selon des projets différents ou non, comportent des portiques publics elle est fréquente dans la ville médiévale.

### **c- La placette :**

C'est une petite place, elle est généralement le fruit d'un élargissement ponctuel de la voirie, elle est souvent associée à un carrefour.

6

### **d- La Place royale :**



FIG: place des victoires, Paris.  
Source: M.J.Bertrand, H.Listowski, 1984

Sa forme est ronde carré, rectangulaire, octogonale...etc. C'est une place ordonnancée destinée à servir d'écrin à un statut de souverain, généralement accompagnée d'édifices administratifs. (GAUTHIEZ.B. 2003)<sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup>GAUTHIEZ.B. 2003

### **e- Place attenante :**

C'est une place attachée à un édifice selon une configuration type. Elle ne peut se concevoir en dehors de l'édifice.

### **3- l'histoire de la place publique**

La place publique ne cesse d'assumer plusieurs fonctions selon leur destination et situation dans le tissu urbain, son histoire commence avec l'agora, espace public par excellence, ouvert au public de la ville grecque comme lieu d'échange commercial, culturel et politique ainsi qu'un lieu de marché et de vente, l'influence romaine par la ville grecque vient avec le forum, un espace public qui devient monumental, ainsi qu'un lieu de fêtes..

La place publique, commençant par l'agora, jusqu'à aujourd'hui :

#### **3-1 - L'Agora et la Grèce antique :**

Le mot agora désigne la parole et le lieu de la parole, l'agora grecque était un lieu d'échanges politiques, de tenue des assemblées, de discussions.

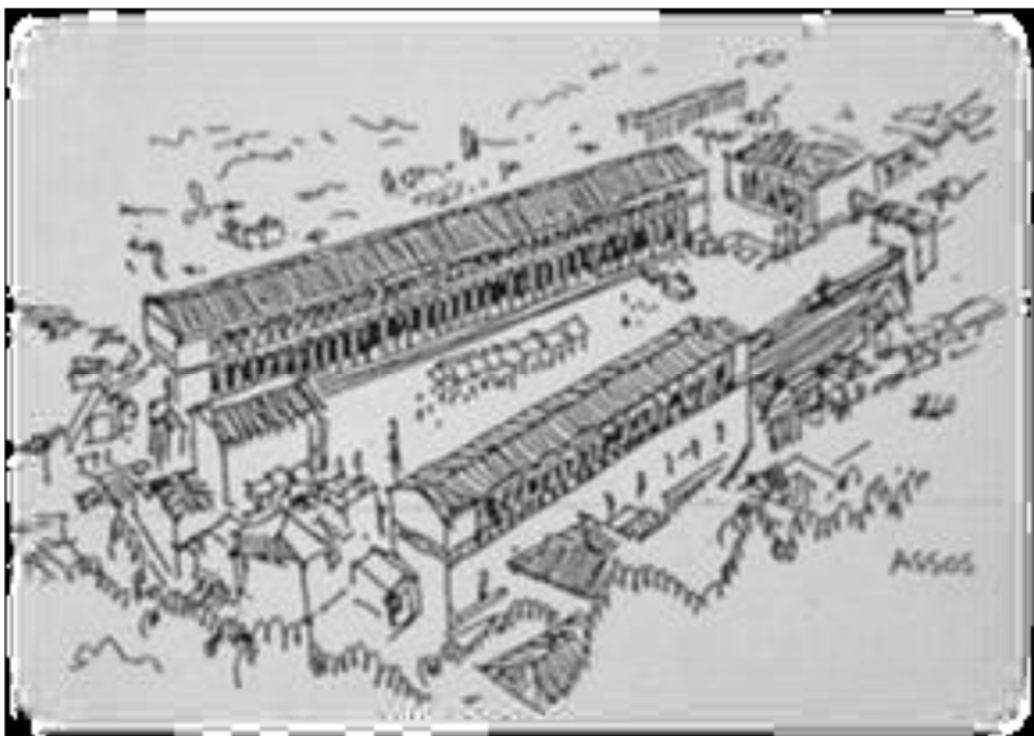
C'est aussi un lieu d'échange culturels, de festivités, de commémorations, de transmission des nouvelles, et un lieu d'échanges commerciaux.

A l'époque hellénique, la vie de cet espace semblait caractériser assez bien la 1ère civilisation démocratique notable. l'ambiance devait avoir moins de rapport avec l'ordonnement net et classique du Parthénon qu'avec la place, plus tard , à cette époque, l'extension des commerces chassa les activités politiques de l'Agora et déséquilibra l'ensemble.

L'espace public de la ville grecque se résume ainsi par « l'espace du citoyen », un espace physique, un lieu de cohésion sociale et un lieu de débat public. Au XIIIe siècle av. J.C en Grèce, l'agora est une simple esplanade de forme irrégulière entourée de bâtiments publics, réservée au débat démocratique ou aux manifestations religieuses; elle se transforme pour devenir, au début du Vème siècle av. J.C, sous l'impulsion d'Hippodamies de Milet, un espace cadastré carré dans une cité composée sur un plan orthogonal et entouré de portiques supportant des **galeries**.



L' agora et la place médiévale  
Source: M.J.Bertrand, H.Listowski, 1984



Lieu principale de fonction vitale de la cité.  
Source MJ Bertrand .Listowski. 1984

### **3-2 -Le forum :**

Le forum est la dénomination romaine qui subit l'influence grecque au VII<sup>ème</sup> siècle .J.C avec la ville romaine, l'espace public romain devient monumental ordonné et de représentation.

Le forum romain sera ainsi un grand théâtre des fêtes quotidiennes, un espace de consommation actuelle livré aux loisirs et aux spectacles

Le forum était le plus souvent situé à un des angles formés par le cardo et le decumanus ;  
*(deux axes principales en perpendiculaires qui structurent la ville romaine, et en principe de toute fondation de colonie romaine, le decumanus est l'axe est -ouest, et l'origine du mot est probablement en rapport avec dix (decem en latin).*

*Le cardo est l'axe nord-sud, le mot latin pour « pivot » ou « gond de porte »).*

Il représente le type introverti de place se fermant au quartier environnant. Il y avait :

### **a-Le forum Boarium:**

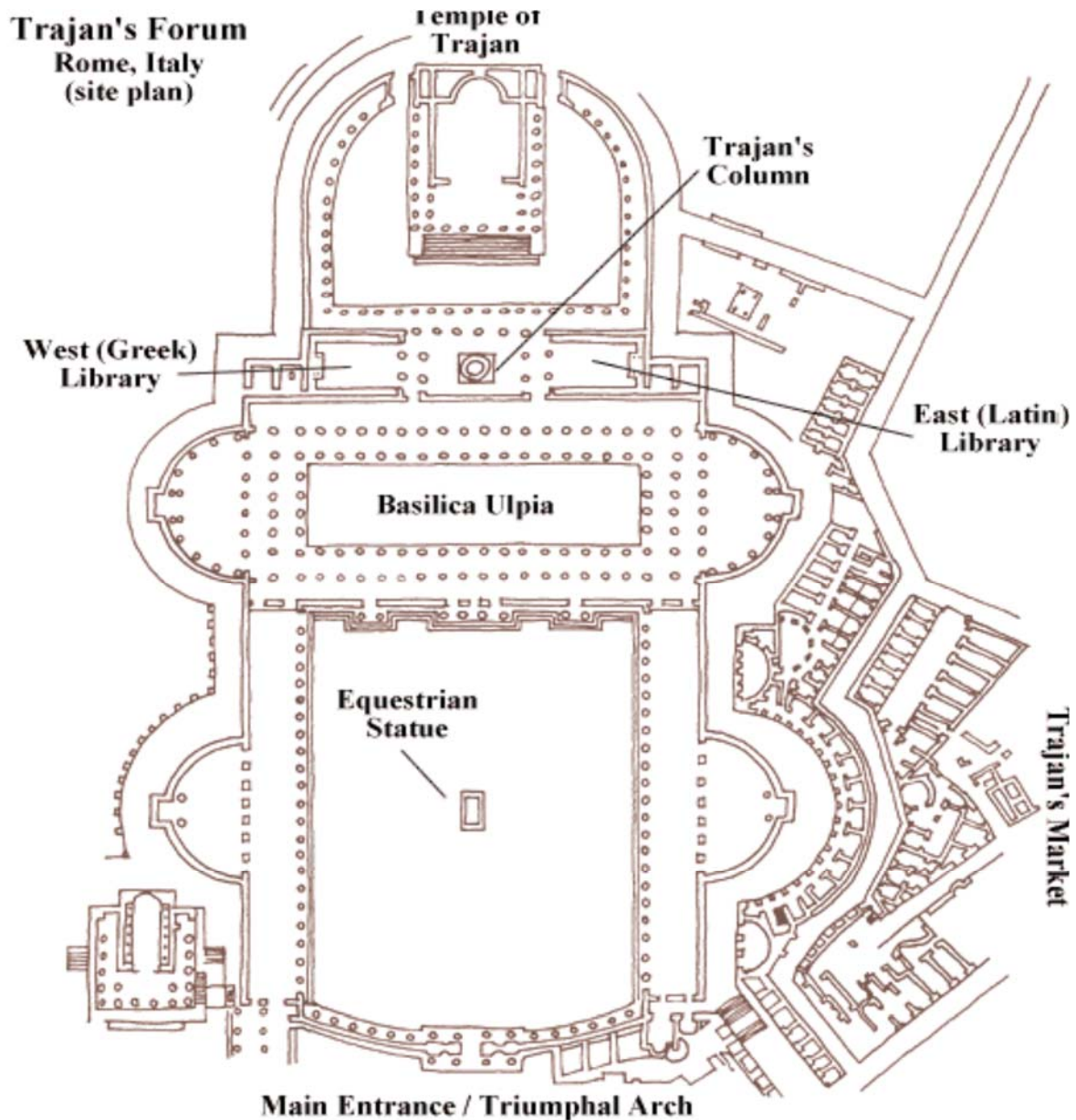
C'est un « Marché aux bœufs », il était destiné au commerce de bœuf et aux activités liées au port fluvial

### **b-Le champ de Mars ou Campo Marzio :**

De vocation militaire, il était utilisé pour les parades ;

### **c -Le forum romanum :**

Il reste de loin le plus connu. Il accueillait à la fois les activités juridiques, politiques et religieuses..



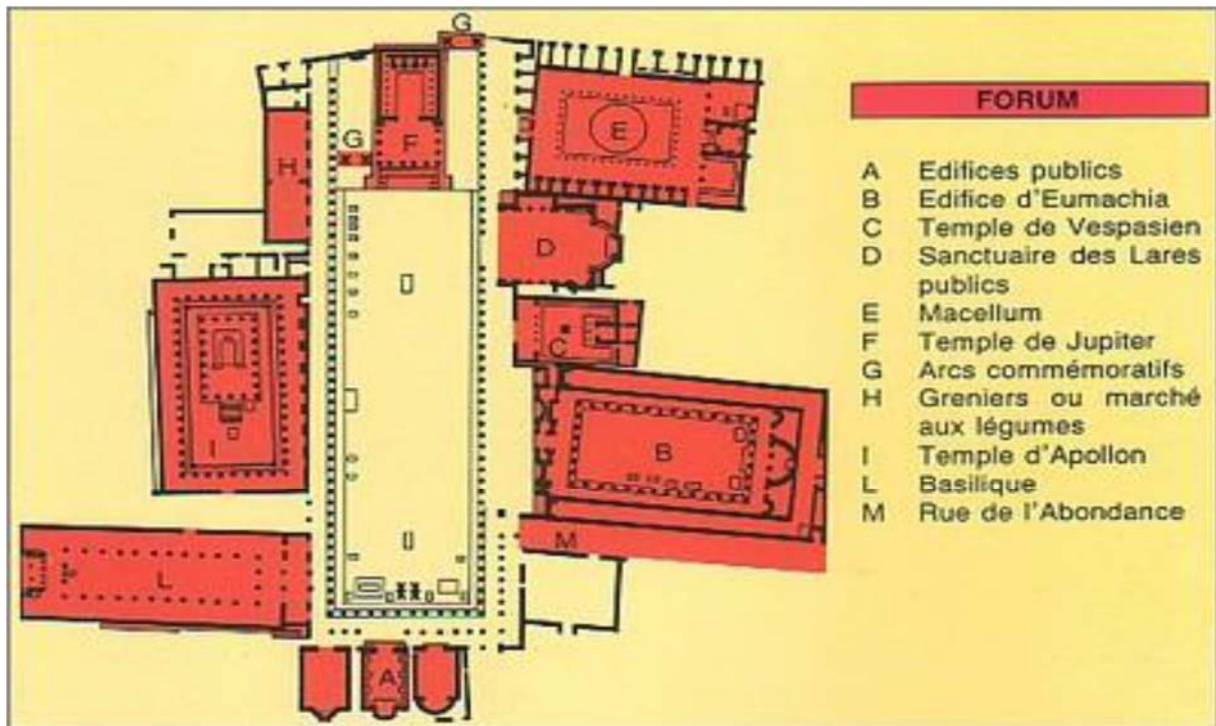
Plan de forum romain de Trajan,  
Source: [www.utexas.edu/course](http://www.utexas.edu/course)

### **3-3 -L'espace public de la ville médiévale :**

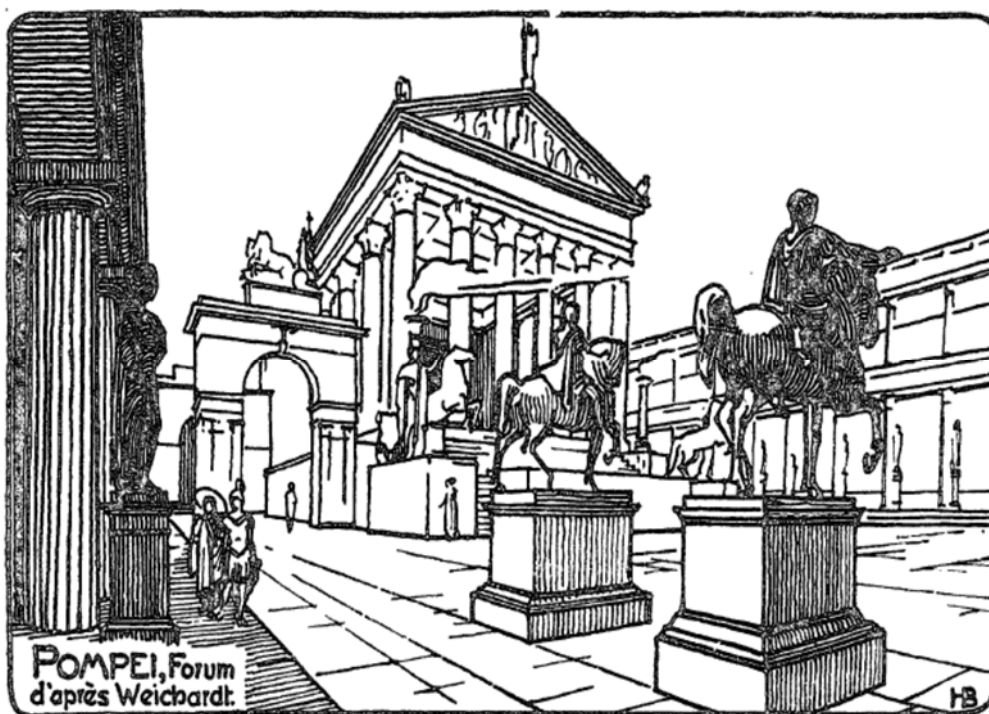
Dans la ville médiévale du XIIème siècle d'Europe centrale ou du nord, l'espace urbain se développait spontanément autour des monuments et des bâtiments publics comme l'église. Les places procédaient de l'élargissement de la voie qui les traverse et mêlent les habitations en étage avec les bâtiments publics. L'espace public «autonome» n'existe plus, la place jouait un rôle fonctionnel, autour de laquelle se regroupent les monuments les plus

importants de la ville (l'hôtel de la ville, l'église...etc.), qui seront eux-mêmes des espaces publics. Le parvis de l'église au Moyen-âge est un espace prolongeant l'entrée de celle-ci; cette époque voit également la création dans les bastides de places ordonnancées qui disposent d'une galerie couverte et d'une halle sur un des cotés.

On peut observer l'absence de l'espace vert ou bien les arbres dans la ville médiévale car dans l'esprit des citoyens de cette époque la nature existait en dehors des remparts de la ville



Plan de forum de Pompéi.  
Source: [www.utexas.edu/course](http://www.utexas.edu/course)



Le forum civil, Pompéi.  
Source: [www.utexas.edu/course](http://www.utexas.edu/course)

### **3-4 -L'espace public de la renaissance : 14ème et 15ème siècle :**

Les places de la renaissance sont destinées à mettre en valeur les bâtiments publics et à constituer un décor. « La renaissance à marqué un retour aux valeurs et traditions antiques, par la mise en place d'un cadre architectural monumental qui célèbre les lieux nobles par excellence »(ZIMMERMANN.M, TOUSSAIT.J.Y, 2001)<sup>7</sup>. L'espace public sera organisé, harmonisé, embelli, pour répondre à des critères «physiques » artistiques donnant ainsi une revalorisation « spatiale ».

---

<sup>7</sup>(ZIMMERMANN.M, TOUSSAIT.J.Y, 2001)



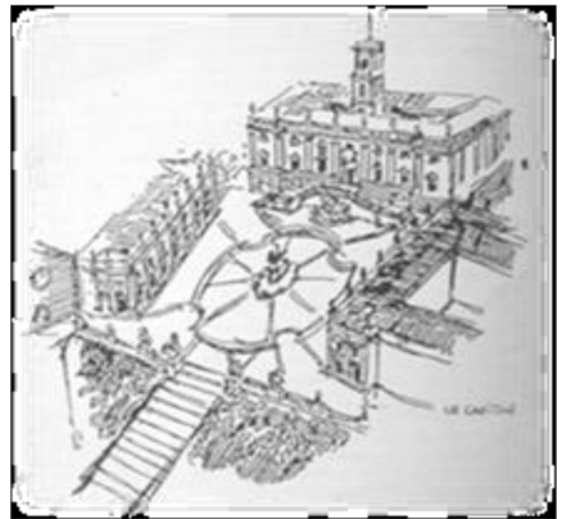


FIG : Place baroque (Capitole à Rome)  
Source: BERTRAND.M.J, LISTOWSKI. H<sup>7,8</sup>

### **3-5 -L'espace public de la ville classique :**

Au 16<sup>ème</sup> siècle, avec la ville classique les premiers jardins et parcs urbains apparaissent en France et constituent des nouveaux lieux de sociabilité où se rencontrent les groupes sociaux.

Au 17<sup>ème</sup> siècle, un nouveau type de places apparaît, c'est la place royale, le support de l'autorité du roi, où manifeste son puissance militaire.

Ces places royales sont conçues fermées sur elles-mêmes, elles mettent ainsi le corps symbolique du roi au centre de la nouvelle structure de la ville.

### **3-6 -L'espace public dans la ville traditionnelles arabes :**

Dans la ville traditionnelle arabe, on remarque l'absence de quelques espaces publics comme la place, le jardin public, le boulevard, sauf l'espace ouvert public qui constitue la grande mosquée (la place de la mosquée) et le marché « le souk ».

« L'espace public comme forme ouverte, place, jardin public, boulevard, est absent du centre des villes arabo-musulmanes ou orientales traditionnelles, les médinas, si l'on excepte l'espace ouvert "public" complexe que constitue la Grande Mosquée » (JEAN-CLAUDE.D, 2002)<sup>8</sup>.

La place dans la ville arabe traditionnelle est désignée par l'appellation « Satha ou Rehba » un espace découvert non bâti, prend plusieurs formes différentes,

---

<sup>8</sup>BERTRAND.M.J, LISTOWSKI. H

### a-La place du marché :

Un espace d'échange commercial, située à l'entrée et en bas de la ville selon les besoins des habitants pour garder l'intimité des gens, il constitue le point d'aboutissement des rues.

Les souks sont nés après la réduction de quelques espaces publics hérités de l'époque grecque et de l'époque romaine et qui sont devenus inutilisables dans l'époque byzantine



FIG : La place du marché, morphologie, fonction et statut  
Source : BENYOUCEF.B. 1991

### b-La place de la mosquée:

Un espace public qui est tributaire à la mosquée « *Chaque mosquée est attribuée à une Rahba* », et qui sépare entre l'espace sacré (la mosquée) et l'espace profane

(le reste de la ville), et généralement situé dans la partie haute de la ville(l'exemple du M'zab), il prend une forme irrégulière avec une dimension moins importante que la place du marché, elle est pour le but de regroupement des gens pour la prière et pour l'utiliser comme une extension de la mosquée dans les occasions...etc.



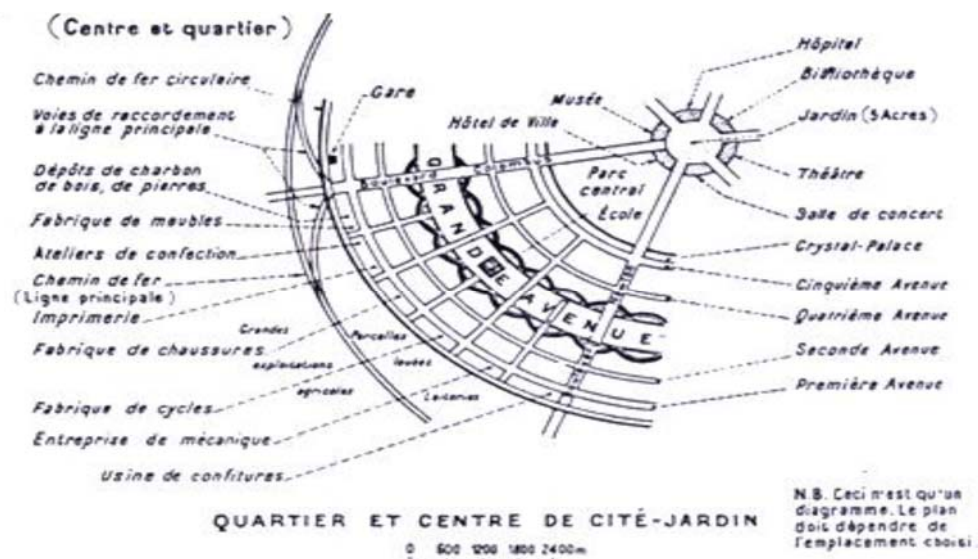
FIG : la place de la mosquée, morphologie, fonction et statut  
Source : BENYOUCEF.B. 1991

### **3-7 -L'espace public de l'air industriel:**

Au 19<sup>ème</sup> siècle et avec la ville industrielle, des changements importants sont apportés, L'espace urbain est l'un des secteurs qui ont subi d'importantes modifications à cause du développement des moyens du transport et de communication qui vont envahir l'espace de la ville et avoir un impact important sur ses espaces publics.

C'est l'apparition du boulevard et des grandes avenues qui vont venir bouleverser l'agencement de la ville, L'espace public urbain de la ville fonctionnelle va perdre toute signification et toute autonomie pour se réduire à un espace de « circulation ».

A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, un nouveau concept apparaît, c'est celui de cités jardins, et qui va avoir une influence sur la conception des villes. C'est le point de départ du concept des nouvelles villes.



Quartier et centre de cité-jardin

[www.google.com](http://www.google.com)

### **3-8 -L'espace public moderne (l'espace de la ville fonctionnelle) :**

A la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, une grande théorie apparaît, celle de la charte d'Athènes, cette charte est dominée par des idées sur l'urbanisme dont les grands principes se basent sur les fonctions de l'habitat, la circulation et le travail, donc la fonctionnalité prime sur toute autre dimension, l'espace public urbain devenait un espace fonctionnel, qui a perdu toute qualité (physique sociale et symbolique),

A partir de la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle l'ordonnement de la ville est celui de la circulation à cause de la dominance de l'automobile.

Il a fallu attendre les années 80 pour qu'une prise de conscience lance la reconquête des villes, et particulièrement de centres historiques, une perspective dans laquelle s'inscrit la requalification de l'espace public, ainsi qu'une revalorisation du patrimoine historique de la ville.

La place publique reprenait sa place comme élément patrimonial dans la ville et dans le tissu urbain par sa valorisation en tant que support de l'histoire.

L'urbanisme moderne proposait deux types de places, l'une symbolique réservée aux fonctions politiques et culturelles, par exemple la place des Trois Pouvoirs à Brasilia où les bâtiments sont des objets isolés sur une esplanade;

L'autre, plus utilitaire, réservée aux commerces entourés par des aires de stationnement: c'est le cas dans les villes nouvelles.



Place des Trois Pouvoirs, Brasilia  
[www.google.com](http://www.google.com)

#### **4-Les enjeux de la place publique :**

La place publique est le lieu des pratiques de la vie urbaine où il exprime son rôle économique, social et culturel, dès sa naissance jusqu'à aujourd'hui, il ne cesse de jouer son rôle et de créer une certaine ambiance dans la vie urbaine par ses enjeux multiples, (BASSAND.M et al, 2011) nous a distingué quatre enjeux de l'espace public, qu'ils sont :

1- La mobilité

2- Les usages publics

3- La sociabilité

4- L'identité

## **5-Les acteurs de l'espace public :**

Ils sont les individus ou des groupes qui font des actions et qui ont des effets directs ou indirects sur l'espace public quatre types d'acteurs étroitement

- Les acteurs économiques
- Les acteurs politiques
- Les acteurs professionnels :
  - Les architectes - Les urbanistes - Les paysagistes
- Les usagers

## **6- L'aménagement de la place publique :**

L'aménagement de la place publique :

Contribue à l'identité de la ville, donc cet aménagement doit donner une satisfaction au grand nombre de citoyens, il améliore l'ambiance urbaine et réduit le sentiment de l'insécurité comme il augmente le confort et la convivialité, cet aménagement comprend :

### **6-1 - Le mobilier urbain :**

Ces fonctions c'est:

D'assurer plusieurs fonction comme :

- L'orientation des usagers par des panneaux publicitaires et d'information
- Les bancs et l'abri assurent la détente et la mise à l'abri.
- L'échange entre les habitants (les terrasses café).
- Les jeux pour les enfants
- La communication par les cabines téléphoniques...etc.

### **6-2- l'éclairage public**

#### **a-Mobilier pour l'éclairage public :**

Il assure l'éclairage nocturne, et rend la ville plus sécurisée, donc c'est un facteur essentiel de confort et de sécurité. L'éclairage public ne devient un fait acquis dans les grandes villes que dans le courant du XVIIIème siècle. (GAUTHIEZ.B, 2003)

Selon DE SABLET. M, 1988, l'éclairage en milieu urbain doit favoriser :

- La mise en évidence des éléments signalétiques ;  
Le fonctionnement des lieux de vie (places, espaces de loisir, points de rencontres et diverses autres activités).
- La valorisation des points remarquables (façades, monuments, etc.).
- L'animation d'activités ludiques et de loisirs.
- La clarté des zones de conflits.
- **Les candélabres :**

Dispositif d'éclairage nocturne de l'espace public ou luminaire porté généralement d'un poteau, il est disposé de façon à répandre régulièrement la lumière, selon un espacement variable et les caractéristiques de l'espace. (GAUTHIEZ.B, 2003)<sup>9</sup>.

- **Les lampadaires :**

C'est un haut candélabre pouvant porter plusieurs dispositifs générateurs de la lumière destinée aux artères et aux vastes espaces publics. (GAUTHIEZ.B, 2003)<sup>9</sup>.

### **b- Le mobilier urbain relatif à l'hygiène :**

Il est constitué par : les poubelles, les corbeilles, les bornes de propreté, les conteneurs pour les ordures...etc.

- **corbeille :**

est un récipient destiné à recueillir papiers et déchet généralement fixé à un support, elle apparait dans le courant du XIXème siècle. (GAUTHIEZ.B, 2003)<sup>9</sup>.

- **La poubelle :**

Un récipient mobile destiné à la collecte des déchets, ce récipient a pris le nom du préfet du département de la seine qui l'imposa en 1884.

### **c- Le mobilier de décor :**

Mobilier ou édicule dont la seule fin est de décorer l'espace libre public. C'est un ensemble d'éléments qui contribuent à l'esthétique du paysage urbain : bâtiments, mobilier urbain,

- **Le bac à fleurs :**

Utilisé généralement pour la décoration aux entrées des équipements ou aux bords des rues...etc.

### **d- Le mobilier urbain de l'information et de la communication :**

Ensemble des dispositifs visuels portant des informations aux usagés de l'espace public ou permet la communication entre eux.

- **Panneaux de signalisation :**

Plaques portant une indication montés sur un support, avec un éclairage propre ou non.

- **Panneaux d'affichage :**

Ce sont des panneaux qui supportent un dispositif d'affichage d'informations relatives à la vie d'une collectivité. Ils sont destinés aux annonces ou aux informations émanant d'une autorité reconnue. (GAUTHIEZ.B, 2003).

**e- Les Edicules :**

Le terme *édicule* paraît récent (attesté vers 1900) et recouvre plusieurs petites constructions isolées dans l'espace public ou des espaces ouverts, d'emploi et de statuts variés

- **La fontaine :**

Cadre ou traitement architectural d'une arrivée d'eau potable ou non, elle comprend habituellement un bassin ou fait partie d'un bassin elle est localisée dans les lieux publics les plus fréquentés tels que les carrefours ou les places, au moyen âge la fontaine remplace souvent des puits communs ou privés. (GAUTHIEZ.B, 2003).

- **La cabine téléphonique :**

Edicule protégeant un téléphone et son usager, placé dans un espace libre public. (GAUTHIEZ.B, 2003).

**f- Espace vert**

Selon (CHOAY.F et MERLIN.P, 2000)<sup>10</sup> « Cette définition précise que le terme semble être inventé par JC Forestier ; de tout temps, parcs et jardins toujours présents dans les villes, souvent utilitaires et d'une trame régulière. A partir du 16<sup>ème</sup> siècle devient un lieu de vie sociale ». La notion d'espaces verts au sens contemporain du terme est assez récente d'usage, les premiers espaces verts ont été présents depuis l'antiquité bien que souvent ouverts au publics.

Les espaces verts peuvent prendre plusieurs formes et occuper des superficies et des emplacements variables ; on peut les classer en divers types selon :

- La localisation (urbaine, suburbaine, rurale) ;
- Leur degré d'aménagement ;
- Leur statut de propriété (public, privé, privé ouvert au public) ;

- Le type d'utilisation

## **1- Le rôle de l'espace vert :**

Le rôle primordial de l'espace vert est de répondre aux besoins physiques des citoyens, il joue un rôle décoratif, psychologique et écologique. « *Les espaces verts apparaissent comme un contrepoint à la « dureté minérale», et disposent d'une capacité d'offrir des sensations multiples : création de microclimats, ombre, fraîcheur, protection contre les courants d'air* » (MEBIROUK.H, 2008).

### **a- Le rôle décoratif :**

L'espace vert joue un rôle décoratif dans l'embellissement de l'environnement, par l'utilisation des végétaux, de minéraux et de l'eau se retrouve bien entendu dans les aménagements paysagers spécifiques comme les jardins ou parcs d'ornements.

L'aspect décoratif et récréatif de l'espace vert varie en fonction de sa taille, de l'aménagement et de la qualité du couvert végétal.

### **B -Le rôle psychologique :**

Les espaces verts urbains favorisent le maintien de l'équilibre psychique et psychologique de l'être humain. Une théorie a été élaborée par KAPLAN en 1989 sur le rapport entre l'attention de l'homme et son cadre de vie, indiquant que la végétation et la nature renforcent notre attention spontanée et permettent à notre système sensoriel de se détendre et aiguissent notre concentration et nous insufflent une énergie nouvelle.

### **C -Le rôle écologique :**

La végétation des espaces verts contribue à l'épuration et à la réduction du taux de CO<sub>2</sub>, Les arbres interceptent les matières particulaires et absorbent des polluants gazeux comme l'ozone, le dioxyde de soufre et le dioxyde d'azote, ainsi de l'atmosphère. En transpirant de l'eau et en ombrageant les surfaces, les arbres abaissent les températures locales de l'air.

## **7- Le rôle de la place publique :**

### **7-1-Les fonctions que doit assurer la place publique (espace public) :**

Les fonctions d'une place ne cessent d'évoluer et de multiplier, au moyen âge la place était le centre de la ville qui regroupe les fonctions principales de la ville tel que le commerce, la fonction politique et religieuse, n'oubliant qu'elle était un lieu de rencontre et de cohésion sociale. Elle se définissait par le rôle qu'elle joue dans la ville telle que :

### **A-La place du marché :**



C'est le lieu où se déroulent habituellement les échanges commerciaux plus au moins grandes par son aménagement spécialisé, ce genre de place est possédé presque par toute les villes anciennes.

### **B -Les places d'arme :**

Elles sont de vastes esplanades destinées aux entrainements et aux rassemblements militaires, ces places occupent en générale une position centrale, et elles sont reliées directement au périmètre à défendre.

### **C -La place royale :**

C'est un espace clos qui comporte une statue au centre qui joue un rôle structurant, elle est conçue pour accueillir les cérémonies royales et elle se distingue par leurs façades identiques. Aujourd'hui la place cesse d'accueillir certaines fonctions telles que la fonction politique ainsi que la fonction religieuse. il existe trois types des places :

### **d -Les places de circulation :**

Elles se situent aux croisement des voies (rond point) et destinées spécialement au trafic routier tel que la place de premier mai à Alger

### **E -Les places d'agrément :**

Elles sont situées dans un tissu urbain plus au moins dense, elles dégagent une vue agréable et servent aux jeux et aux rencontres.

### **F -Les places monumentales :**

Elles sont des places encadrées généralement par des bâtiments avec façades monumentales et un centre vide ou occupé par un monument tel que la place de la mosquée, la place de l'hôtel, la place de l'église...Selon (DESABLET.M, 1988)

Les fonctions qui doivent assurer par une place publiquesont les fonctions qui s'insèrent dans :

- Les relations sociales spontanées et libres telles que la rencontre, les fêtes, la manifestation, la flânerie, les spectacles...etc.
- Les déplacements utilitaires : circulation, déplacement en voitures ou vélos, stationnement, mouvement individuel ou collectif.
- Les échanges économiques : les services, l'artisanat, les commerces...etc

## **8-Les phénomènes contemporains de la place publique :**

Avec le développement économique et technologique et l'apparence de nouveaux moyens de transport et de communication, l'intérêt relatif à la place publique augmente, et cette dernière prend à adopter des nouveaux phénomènes contemporains qui n'existaient pas avant, (ZIMMERMANN.M et al, 2001). On constate trois nouveaux phénomènes relatifs à la place publique :

### **8-1-La théâtralisation des places publiques :**

il s'agit de l'individualisation de la société urbaine, la liberté de l'utilisation et de l'occupation qui offrent ces espaces aux individus de différents types avec différents comportements sociaux, cette mixité d'usage et de catégorie sociaux produit une scène de théâtre, son texte écrit, son aménagement fait les coulisses de ce théâtre,

### **8-2- La festivalisation des places publiques :**

Un des phénomènes contemporains qui apparaisse dans les espaces publics, c'est le rassemblement de spectacle de toutes sortes, l'exemple de l'espace public dans les villes européennes. La place publique doit jouer le rôle festif (un lieu de festivalisation et de manifestation, et de fêtes),

### **8-3- La commercialisation des places publiques :**

il s'agit de la logique de marketing urbain, les responsables sont tournés vers la promotion de la ville afin d'attirer plus de gens (clientèle) qui cherchent à consommer, tous les éléments constituant la place publique (par leur qualité et leur quantité) concourent dans le but de servir la consommation au public,

### **8-4-Les types de places publiques :**

#### **A-Selon des critères typologiques :**

- a) La **typologie** de (STUBBEN.J, 1924); il est influencé par des considérations opérationnelles, par exemple il considère la place du marché une place utilitaire, une place étoile est une place carrefour, et les squares sont des places décor.
- 2) Selon LAVEDAN.P, il existe une variété de places selon la **fonction**, la situation, ou l'histoire tel que : la place de jonction et place de porte, la place du marché, la place de spectacle, la place monumentales, les places de statue, les places carrefours...etc.

3) PINON.P donnait une autre typologie plus pertinente, c'est une **typologie historique** qui met l'accent sur les processus qui ont généré la forme de la place, il distingue :

- **Les places réservées (planifiées) :**

Se sont les places résultantes de la nouvelle planification, leur parcellaire est nouveau et régulier (les places royales à Rennes)

- **Les places conquises :**

Se sont des places résultantes de l'arasement des édifices existants, ou bien d'une construction progressive sur un espace de porte (la place della signoria à Florence)

- **Les places régularisées :**

Un troisième type qui relève des deux types précédents. (ALAIN.R, 2004)<sup>13</sup>.

4) Selon (BENAMMAR. A)<sup>14</sup> on peut distinguer :

- Les places dans lesquelles le vide est actif et le plein passif, qui sont les places au tracé géométrique.
- Les places dans lesquelles le plein est actif et le vide passif, qui sont celles produites par un tracé résiduel.
- Un troisième type, les places dont la forme résulte d'abord d'un changement ou d'une intervention sur le tissu urbain comme: l'élargissement d'une rue, espace laissé libre ou devenu libre dans le parcellaire. Ces places ont plus souvent la forme organique ou déformée (une géométrie déformée).

5) autres classifications :

### **B- Selon des critères topologiques :**

Selon Alain Borie, on distingue 4 types de places:

- a-** Place en position d'isolement par rapport aux espaces libres, particulièrement par rapport à la rue ;
- b-** Place en position d'accolement, contiguë par rapport à la rue ;
- c-** Place en position de liaison entre deux rues ;

**d-** Place en superposition par rapport à la rue qu'elle la traverse.

### **C- Selon des critères géométriques :**

Robert KRIER classe les places selon des critères géométriques, on distingue

- a- La place géométrique :**

il s'agit des places d'une forme géométrique : carrée, rectangulaire, circulaire...etc., dans ces cas les déformations sont absorbées par les espaces non bâtis.

## **b-La place irrégulière :**

Elle est appelée aussi la place spontanée, elle est le résultat de la formation et l'implantation du bâti, en revanche dans ce cas, le bâti est régulier et les déformations sont absorbées par les espaces non bâtis. (MEZIANI.H, 2001).

## **9) Les différents aspects de la place publique :**

Il s'agit de :

- L'aspect fonctionnel
- L'aspect formel
- L'aspect émotionnel
- L'aspect informationnel

## **10) La morphologie de la place :**

### **-la Forme :**

La place publique possède une diversité de formes selon leur situation dans le tissu urbain, comme il y a des places avec une forme régulière (carrées, triangles rondes...etc.), on trouve aussi certaines places qui ne peuvent être classées dans les différents types géométriques, elles sont des places de forme irrégulière, il s'agit des places qui se sont constituées à travers l'histoire.

- a- La place triangulaire :
- b- La place rectangulaire ou carrée
- c- La place circulaire

## **11) Les dimensions d'une place :**

Vitruve définit les dimensions d'une place publique comme suit : « *la grandeur des places publiques doit être proportionnée à la population de peur qu'elles soient trop petites si beaucoup de personnes y ont affaire ou qu'elles ne paraissent trop vastes si la ville pas fort peuplée. Pour en établir la largeur ; il faut diviser la longueur en trois parties et en prendre deux, par ce moyen la forme en sera longue et cette disposition sera bien plus commode pour y donner des spectacles.* » (PERRAULT.M, 1996).

## **Chapitre III :**

### **Introduction :**

#### **Les tissus historique, centres anciens**

Les centres historiques, ces ensembles urbains qui ont survécu à la débâcle de l'urbanisation post industrielle, représentent les expressions matérielles de la diversité des sociétés à travers l'histoire et à travers le monde. Témoins du passé, reflets de l'identité culturelle des sociétés, mais rares, non reproductibles, ils sont aujourd'hui considérés comme un patrimoine qui nécessite d'être protégé pour les générations futures, mais aussi pour permettre le développement harmonieux des sociétés actuelles. Si pendant longtemps les centres historiques ont été délaissés car non adaptés aux exigences fonctionnelles et aux réalités sociales de la deuxième moitié du XXème siècle, considérés comme vieux, obsolètes, stigmatisés comme malsains, dénoncés comme insalubres, ils font aujourd'hui l'objet de toutes les attentions. La nouvelle conscience patrimoniale, certes liée à des tendances nostalgiques qui idéalisent le passé, à un besoin de racines et d'identité dans un monde privilégiant la standardisation, engage les pouvoirs publics à mettre en œuvre des politiques de revitalisation, de réhabilitation, l'objectif étant de conserver, de revaloriser l'existant et de redorer l'image de ces quartiers désormais considérés comme des quartiers patrimoniaux. Les raisons qui incitent à protéger les villes historiques.

#### **1-La notion du centre historique :**

**Bernard Gauthier**, dans son dictionnaire sur le vocabulaire et la morphologie des espaces urbains, définit ainsi le centre historique :

*Quartier ancien d'une agglomération correspondant généralement à son étendue antérieurement à la révolution industrielle et au secteur où étaient regroupés les principaux édifices commerciaux, religieux et administratifs. Il est caractérisé souvent par des rues étroites, un parcellaire très morcelé,*  
« Est un contexte contient un monument historique ou un objet qui, comme l'indique le code du patrimoine, présente un intérêt public du point de vue de l'histoire ou de l'art et à ce titre bénéficie d'une protection juridique. »

Revenons à l'affirmation de Giovanni qui présente les principales caractéristiques de la ville historique.

### **a- Le centres anciens :**

Tissus urbains vivants, porteurs de multiples enjeux, les centres et quartiers anciens font ces dernières décennies l'objet d'une attention soutenue, aussi bien par les associations que par les pouvoirs publics, visant à promouvoir des évolutions positives. Arriver à concrétiser un tel objectif, impose cependant d'analyser leurs spécificités et identifier leurs forces et leurs faiblesses.

### **b- Caractéristiques des centres anciens :**

Les spécificités propres aux centres quartiers anciens sont résumées par

**Françoise Choay** de la manière suivante : « *la ville ancienne est caractérisée par ses limites, la lenteur de son rythme de vie, la petite échelle des pleins et des vides qui forment son tissu, la solidarité dans la proximité des éléments de son bâti dont aucun n'est doté d'autonomie mais dont chacun se trouve par rapport aux autres dans une relation d'articulation ou dit autrement de contextualité...* »

Les tissus urbains anciens constituent de véritables noyaux primitifs. Ils sont les racines profondes sur lesquelles se sont greffées les villes contemporaines. Par leur rapport presque charnel au sous-sol, par le passé qu'ils racontent au fil de leurs rues ou de leurs pierres, ils font partie de cet héritage commun, espace originel qu'il faut savoir respecter, sans pour autant le muséifier ou le figer dans son évolution. Les facteurs physiques, géographiques, ont souvent guidé leur implantation, sous

Différentes formes : sites stratégiques, parfois fortifiés ou villes d'échanges en bord de fleuve ou de mer. Chacun d'entre eux est unique, indissociable de sa situation et de son histoire spécifique, prestigieuse ou plus modeste. La plupart des centres anciens sont caractérisés par une forte densité du bâti, aligné le long des rues et autour des places et monuments. Les terrains généralement de nature juridique privée, s'organisent selon un parcellaire irrégulier et serré, et gardent une grande permanence dans le temps : les relevés cadastraux effectués dès le début du XIXe siècle, en témoignent clairement. Le bâti ne remonte généralement qu'au moyen-âge, hormis quelques exemples qui ont intégré des éléments de l'antiquité. Cependant, les risques que ces centres ou quartiers soient démolis demeurent toujours.

## **2-L'espace public dans le centre ancien en Algérie :**

La ville algérienne inclut une diversité des formes architecturales et urbaines, elle s'ensuit de la superposition et la juxtaposition de plusieurs modèles de production, chaque époque historique marque son empreinte par son modèle.

L'espace public et particulièrement la place publique comme composante primordiale de la ville subit plusieurs modifications et changements.

## **3-L'espace public dans le site historique à Tébessa (Intra-muros):**

Il s'agit de la période avant la colonisation française, cette période couvre une architecture locale produite par le savoirfaire de la population, une génie architecture, qui a trouvé toutes les solutions pour s'adapter à l'environnement. Ces espaces répondent aux besoins des habitants de cette période. Elle est caractérisée par un espace urbain, des rues étroites, et une hiérarchie spatiale du plus public au plus privé.

## **4-Présentation de l'aire d'étude :**

### **a-Approche globale de la ville et son territoire**

Aujourd'hui, Les villes algériennes historiques sont exposées à une forte pression liée aux besoins multiples découlant de la mobilité, de l'économie, de l'habitat, de la société de services et d'autres évolutions. Ces éléments sont autant de facteurs qui font de la sauvegarde du patrimoine historique un défi complexe, une tâche dont le succès nécessite la participation de tous les acteurs, notamment la population, les pouvoirs publics, les partisans de l'architecture moderne et les défenseurs des monuments historiques. C'est le cas emblématique de la région de Tébessa, située à l'Est des hauts plateaux et au Nord est de la zone saharienne. La ville des cent temples est connue par sa richesse en sites historiques,

culturels et religieux. Hélas, ce patrimoine a souffert des atteintes du temps et des hommes. On note essentiellement L'insalubrité des sites historiques, leur dégradation, et le pillage des pièces archéologiques. Cette situation problématique est le résultat d'une mauvaise stratégie de sauvegarde et de mise en valeur

La wilaya de Tébessa constitue un important pôle touristique. La multiplicité de potentialités de cette wilaya ouvre de grandes opportunités à l'investissement et à la réalisation de projets touristiques prometteurs tels que la réalisation d'hôtels, de piscines, de parc de loisirs et d'attraction,...

Chargées d'un message spirituel du passé, les œuvres monumentales demeurent le témoignage vivant des traditions séculaires des peuples anciens. Vis-à-vis des générations futures, l'humanité se reconnaît solidairement responsable de leur sauvegarde. Elle se doit de les leur transmettre dans toute la richesse de leur authenticité. Car un ouvrage ne traverse le temps que si au-delà de sa fonction utile d'habitation, de défense, de culte,... une magie faite d'art et de technique a dépassé sa destination initiale. Mais quel regard portons-nous actuellement sur notre patrimoine qui a souvent subi autant des assauts des hommes que du temps ?

### **b-Situation de la wilaya de Tébessa:**

Issue de la réorganisation administrative de 1974 la wilaya de Tébessa se situe au nord-est de l'ALGÉRIE, elle s'étend sur une superficie de 13870 km<sup>2</sup>, abritant 549066 habitants (selon le recensement général de la population et de l'habitat R-G-P-H de l'année 1998).

Wilaya frontalière avec la TUNISIE du côté est, fait partie des hauts plateaux, occupe une situation géographique stratégique qui constitue ainsi une zone de transit entre le nord et le sud de la région est du pays et présente aussi des caractéristiques de wilaya hétérogène à zoning complexe qui chevauche sur trois (3) étages bioclimatiques:

- La partie nord: zone semi-aride.
- La partie centrale (zone médiane) : zone aride.
- La partie sud : zone présaharienne.

En plus de la vocation principale de la wilaya qui est l'agro pastoralisme, l'exploitation minière constitue une des plus importantes activités, particulièrement en fer – OUENZA – et phosphate – BIR EL ATER .





## Situation de L'Algérie



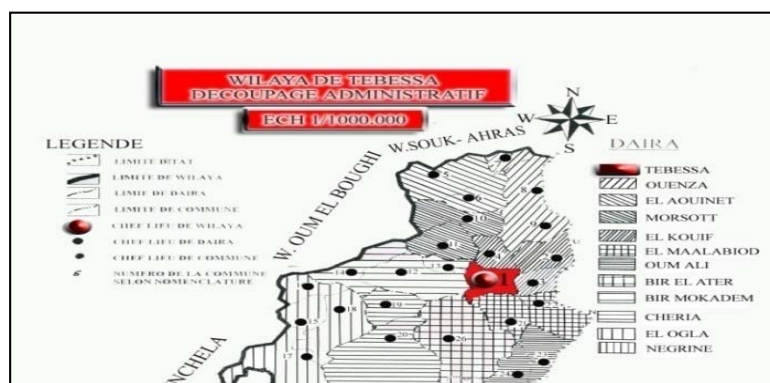
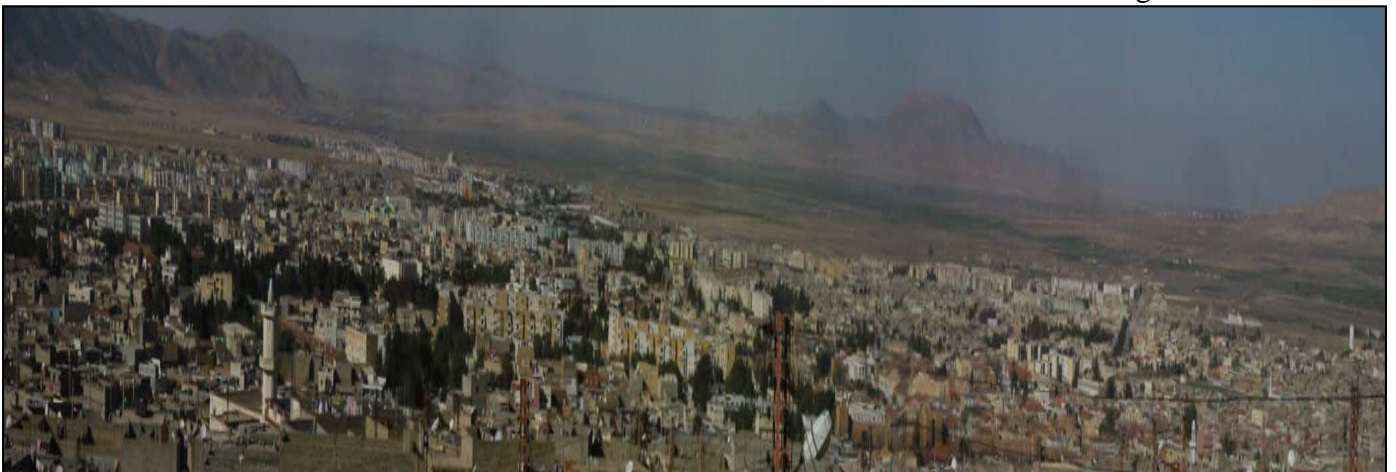
### c -Situation de la commune de Tébessa:

D'une superficie de 184 km<sup>2</sup>, la commune de Tébessa est une entité urbaine qui abrite 161440 habitants (Selon R-G-P-H 1998), avec un taux de concentration urbaine de 99 %. Elle constitue le chef lieu de la wilaya qui administre 28 communes.

Sa position géographique au centre de la wilaya est remarquable à tout point de vue :

- proximité de la frontière.
- située sur un nœud important de voies de communication (nord-sud et est-ouest).

Toutes les potentialités nous obligent à engager des réflexions pour une vision globale concernant le renouvellement de la ville ancienne et lui donner une nouvelle image future.



### **d-Situation du périmètre d'étude:**

Le périmètre d'étude, constitué de l'ancien tissu de la ville de Tébessa composé de : - Hyper centre, noyau urbain considéré comme le cœur de la ville délimité par l'enceinte (rempart) byzantine sa qualité architecturale et urbaine et ses monuments témoignent les diverses époques qu'a connu la ville de Tébessa.

Les différents quartiers greffés à ce noyau selon les deux axes de développement et croissance de la ville,

- le 1er le CARDO MAXIMUS ( route D'EL KOUIF)
- et le 2eme LE DECUMANUS MAXIMUS ( route de CONSTANTINE et rue de L'AQUEDUC).

Il est délimité conformément aux zones urbanisables édictés par le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (P-D-A-U) approuvé par arrêté du wali n° 107 en date du 25/01/1995.

D'une superficie de 60 ha, Il a comme limite :

- Au Nord : la voie ferrée.
- A L'est : route des martyres et route HACHICHI CHERIF
- Au Sud : route BOULKEREM BRAHIM.
- A L'ouest : avenue COLONEL MOHAMED CHERIF

### **e- Croissance urbaine:**

#### **e-1- Temps primitifs et occupation romaine**

##### **Préhistoire:**

Bien avant la période historique, le site de Tébessa fut habité par des peuplades dont on retrouve le passage en plusieurs endroits, ce sont des dolmens, des cromlechs dressés sur les monts voisins ou des vestiges de l'âge de pierre, silex taillés témoins de nombreux ateliers.

### Grèce:

L'antique THEVESTE semble avoir été connu des grecs sous le nom d'HECATOMPYLE.

### Carthage: ( 3<sup>ème</sup> siècle avant J.C)

C'est vers le 3<sup>ème</sup> siècle avant J.C qu'une incursion carthaginoise vers le sud est à l'origine d'un premier centre commercial et militaire; cependant la ville indigène située au pied des contreforts de l'Aurès ne garde pas plus de 50 ans les phéniciens, et seuls des tombes creusées dans le roc sur le versant nord et de djebel OZMOR seraient d'origine punique.

### Rome :

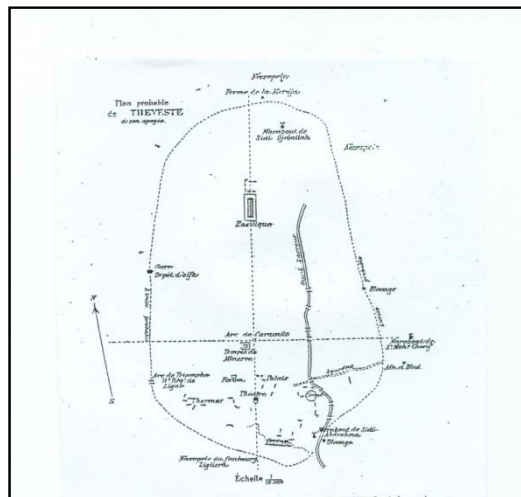
#### 2<sup>ème</sup> siècle avant J.C :

L'histoire du pays reste confuse jusqu'à l'anéantissement de CARTAGE et de THEVESTE, après avoir connu plusieurs dominations successives de hordes, tribus ou armées de passage, voit l'arrivée des premiers latins au 2<sup>ème</sup> siècle avant J. C.

#### 1<sup>er</sup> siècle avant J.C :

Le territoire de la ville fait alors partie de la NUMIDIE, mais le royaume de JUGHURTA va perdre son autonomie et s'intègre à la province romaine en 2<sup>ème</sup> siècle avant J. C.

AUGUST installe la 3<sup>ème</sup> légion et son quartier général à THEVESTE qui d'humble bourgade va devenir une agglomération importante, autour du camp, comptant de 5 à 10000 hommes de troupes romaines et plusieurs milliers de troupes indigènes, se groupent en effet rapidement une population civile de commerçants industriels, fermiers et colons romaines.



## Plan de Tracé des axes de la ville romaine

### 1<sup>er</sup> siècle après J.C

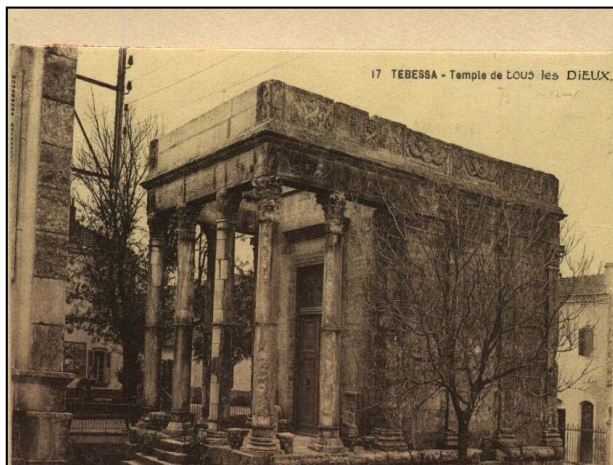
Après une période d'insurrection et de répressions durant laquelle THEVESTE se trouve au centre des opérations contre les getales et les musulmans, l'empereur CLAUDE réorganise l'Afrique en 42 avant J.C, THEVESTE, déjà devenue une des villes importantes de l'Afrique, va encore s'accroître et s'embellir en cette période de paix, érigée en municipes sous VESPASIEN elle vit s'élever le forum et l'amphithéâtre.

### 2<sup>ème</sup> siècle après J.C

Sous TRAJAN au début du 2ème siècle l'arrière pays commence à être exploité avec méthode et la cité va atteindre son apogée sous HADRIEN ou la ville compte environ 50000 habitants; elle est dotée alors d'un théâtre, thermes et de luxueuses maisons La ville devient colonie sous septime sévère et CARACALLA donne à tous les habitants la citoyenneté romaine, un arc de triomphe et le temple de MINERVE furent édifiés.

De grands quais bordent la rivière, sept ponts font communiquer les deux rives et un système de canaux

Favorise le ravitaillement en eau et l'irrigation .THEVESTE est le point de départ d'une dizaine de routes qui rayonnent dans toutes les directions.



Temple de MINERVE

### 3<sup>ème</sup> siècle après J.C :

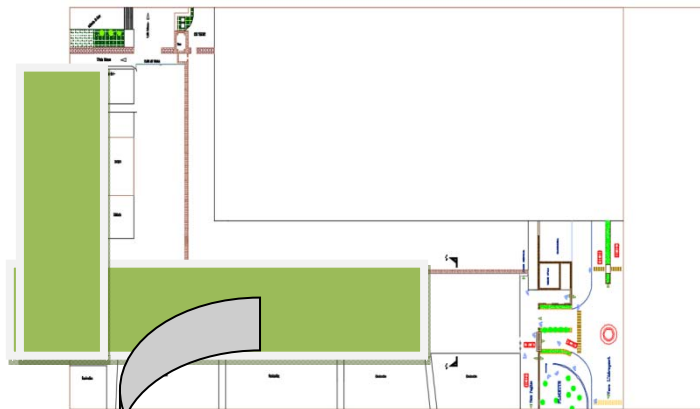
Sous les gordiens, les villes sont saccagées par les maures. A la fin du 3eme siècle, THEVESTE vit sa dernière période de paix avant les troubles dus à l'apparition du christianisme et qui vont ensanglanter le pays

### 4<sup>ème</sup> siècle après J.C :

En 313 la première église chrétienne est fondée et CONSTANTIN relève en partie les ruines après les luttes entre chrétiens et donatistes, THEODORE déclare le christianisme religion officielle en 385, c'est alors que s'érige la plus importante basilique de la chrétienté africaine.



LA BASILIQUE



LA PLACE CARNOT

**Forum** (espace de consommation culturelle, loisir, commerce, spectacle ...)

### e-2- Occupation vandale et byzantin :

### Les vandales: 5<sup>ème</sup> SIECLE après J.C :

(GENSERIO-OUNTAMOND) la communauté chrétienne subsistera sous la domination des vandales qui s'installent en Numidie au 5ème siècle. Certains aspects de la vie romaine sont conservés mais la ville dépérit lentement, mutilée fréquemment par incursions maures qui incitent les habitants à se fortifier.

De cette période datent les nombreuses tours éparses que l'on trouve à Tébessa.

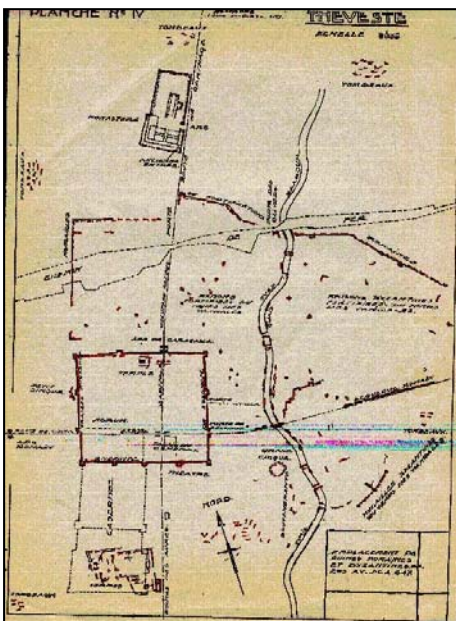
### **Byzance: 6<sup>ème</sup> siècle après J.C :**

Sous HELDERIC la cité est saccagée, les vandales désunis sont chassés par un général de JUSTINIEN Bélisaire, qui réorganise l'Afrique ainsi que son successeur SOLOMON arrivé

En 538 et qui relève les ruines accumulées par les berbères.

Ce second fondateur de THEVESTE fait construire une citadelle byzantine qui formera le noyau de la ville contemporaine, mais les maures commencent à se soulever, la ville s'entoure d'une deuxième enceinte,

L'histoire de Tébessa devient confuse jusqu'à l'invasion arabe en 647 et le pays ne se relèvera plus.



**PLAN DE LA VILLE**



**L'ENCEINT**

### **e-3-Occupation musulman et turque :**

#### **Arabe et berbères:**

#### **7<sup>ème</sup> Siècle après J.C :**

Les musulmans pénètrent à TEBESSA au 7ème siècle après j.c , après le siège de la ville ou les chrétiens se retranchaient, la THEVESTE romaine devient la Tébessa musulmane,

après une courte domination berbère, sous la prophétesse KAHINA , les arabes restent vainqueurs au début du 8ème siècle.

### 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> Siècle après J.C :

Le pays va alors faire partie successivement de l'empire des KHALIFES, de l'état des ARLEBITES et des FATIMITES à la chute desquels le peuple berbère reprend son autonomie.

### 11<sup>ème</sup> au 15<sup>ème</sup> Siècle après J.C :

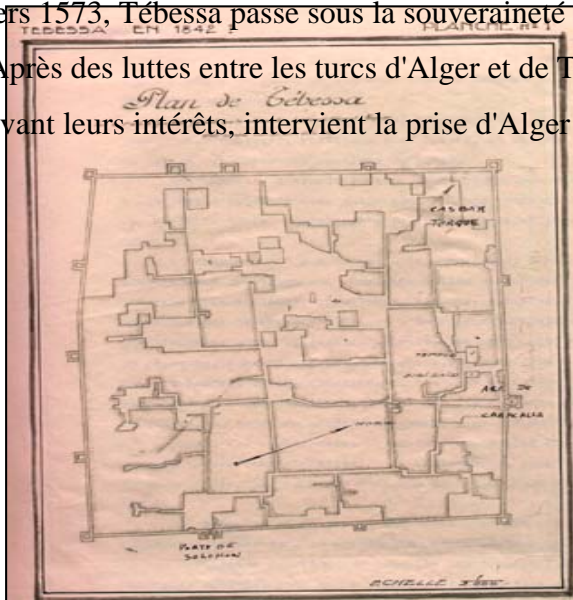
En 1056 a lieu la grande invasion des HILALS qui refoulent les berbères ainsi que les derniers colons romains et domineront la région quatre siècles.

### Turcs :

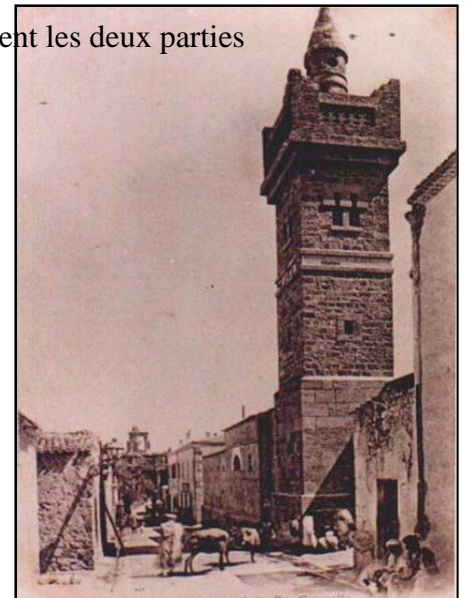
### 16<sup>ème</sup> AU 19<sup>ème</sup> Siècle après J.C :

Vers 1573, Tébessa passe sous la souveraineté des turcs jusqu'à l'arrivée des français.

Après des luttes entre les turcs d'Alger et de Tunis, ou les tribus servent les deux parties suivant leurs intérêts, intervient la prise d'Alger en 1830.



PLAN DE LA VILLE TRACE DES VOIES EN 1842

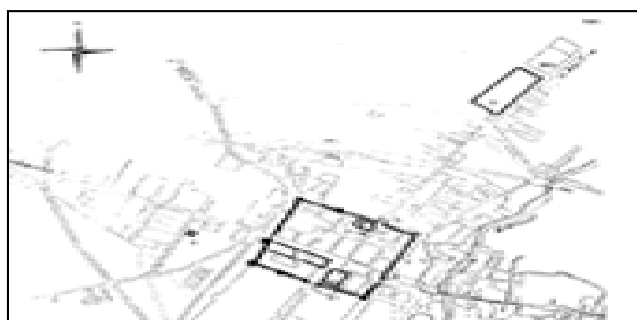


MOSQUEE  
EL ATIK

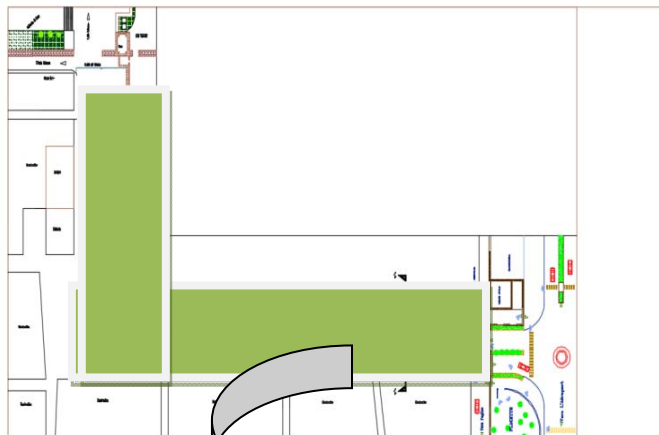
### e-4- Occupation française :

Après 1842 les français avaient essayé d'occuper la ville, l'occupation ne devient définitive qu'en 185 et après une période d'organisation, le cercle est constitué.

Pendant le temps des français, la ville était largement agrandie, le centre à l'intérieure des remparts était réorganisé, le cours était une route autour du centre et la trame ancienne des rues était respectée en grandes parties, bien que la plupart des maisons étaient remplacées à l'époque par des constructions coloniales partiellement avec des maisons de type traditionnel arabo- musulmane avec cours à l'intérieur.

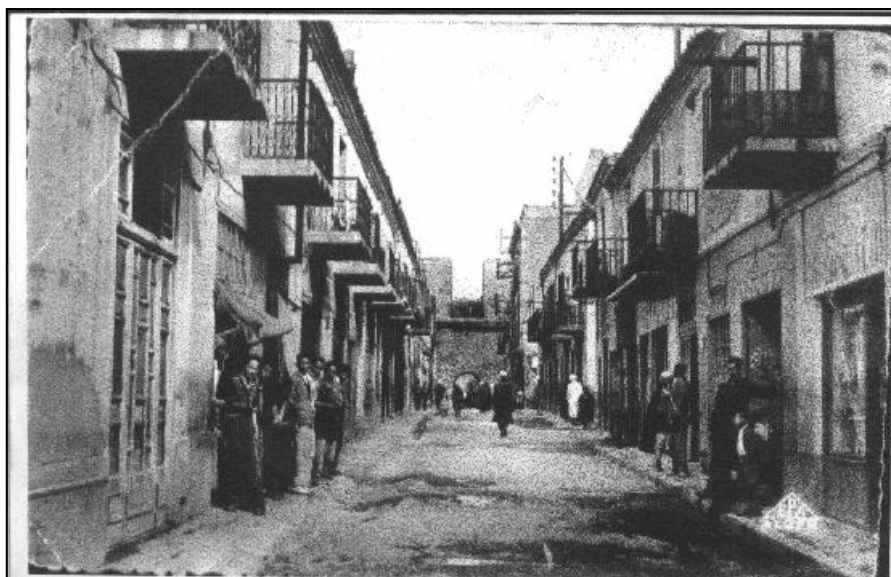


## PLAN DE LA VILLE EN 1956



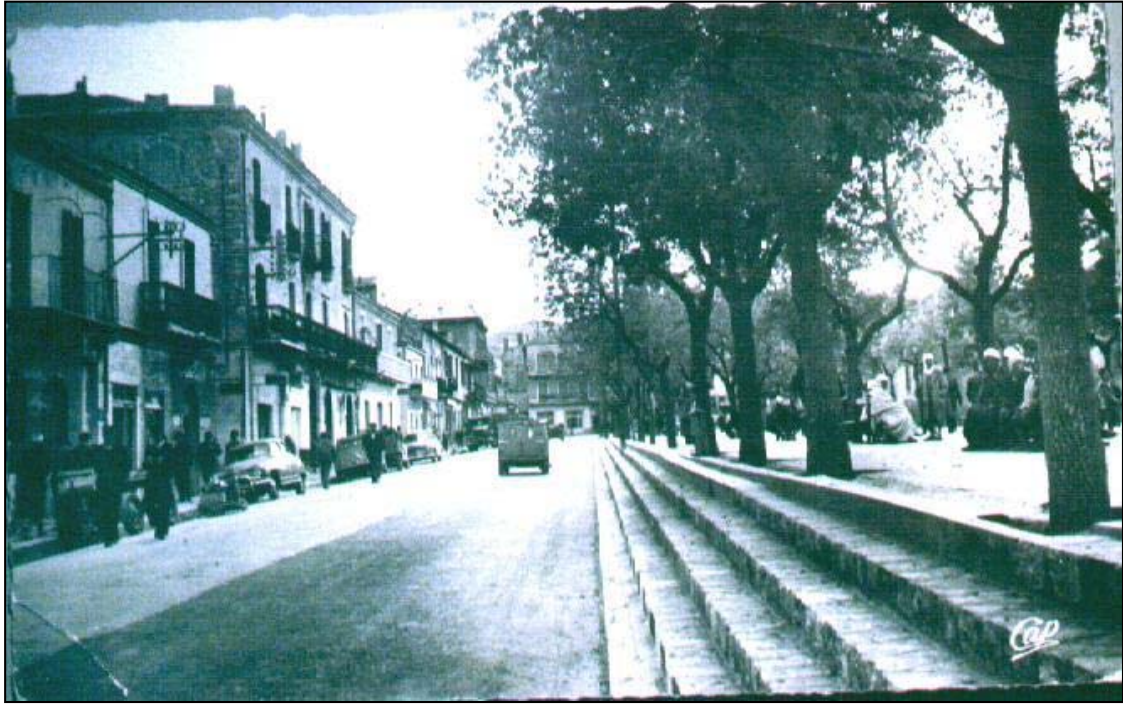
LA PLACE CARNOT :

- Réaménagement de la place
- Création des deux portes : porte Constantine et la porte de Challa pour assurer le passage des engins a la caserne
- L'existence d'une fontaine avec la statue (*claire de lune*)



Epoque colonial (Intra muros)

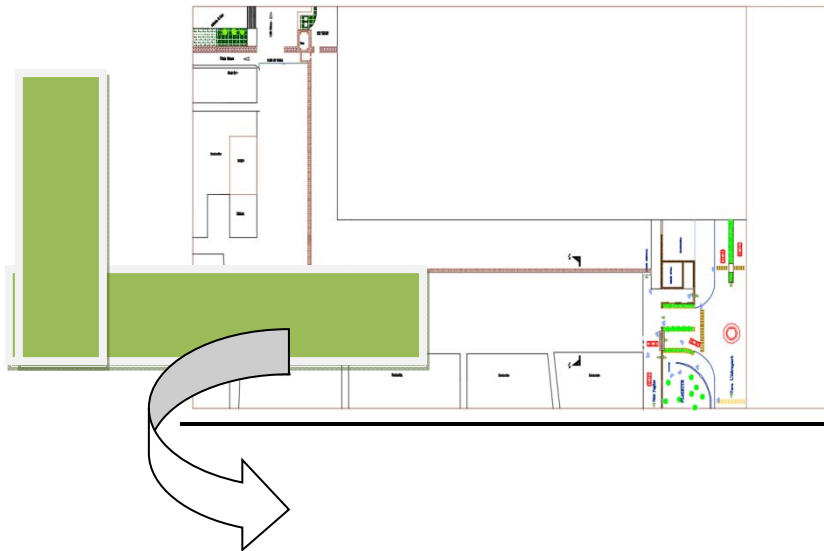




LE COURE

### **e-5-Apres l'indépendance :**

Juste après l'indépendance, Tébessa était chef lieu de daïra de la wilaya d'Annaba et ce n'est qu'à partir de juillet 1974 qu'elle est devenue chef lieu de wilaya.



LA PLACE CARNOT

- D'après les instruments de l'urbanisme le POS et le PDAU la place deviens un lieu de regroupement, détente, commerce illicite

## **Chapitre 4:**

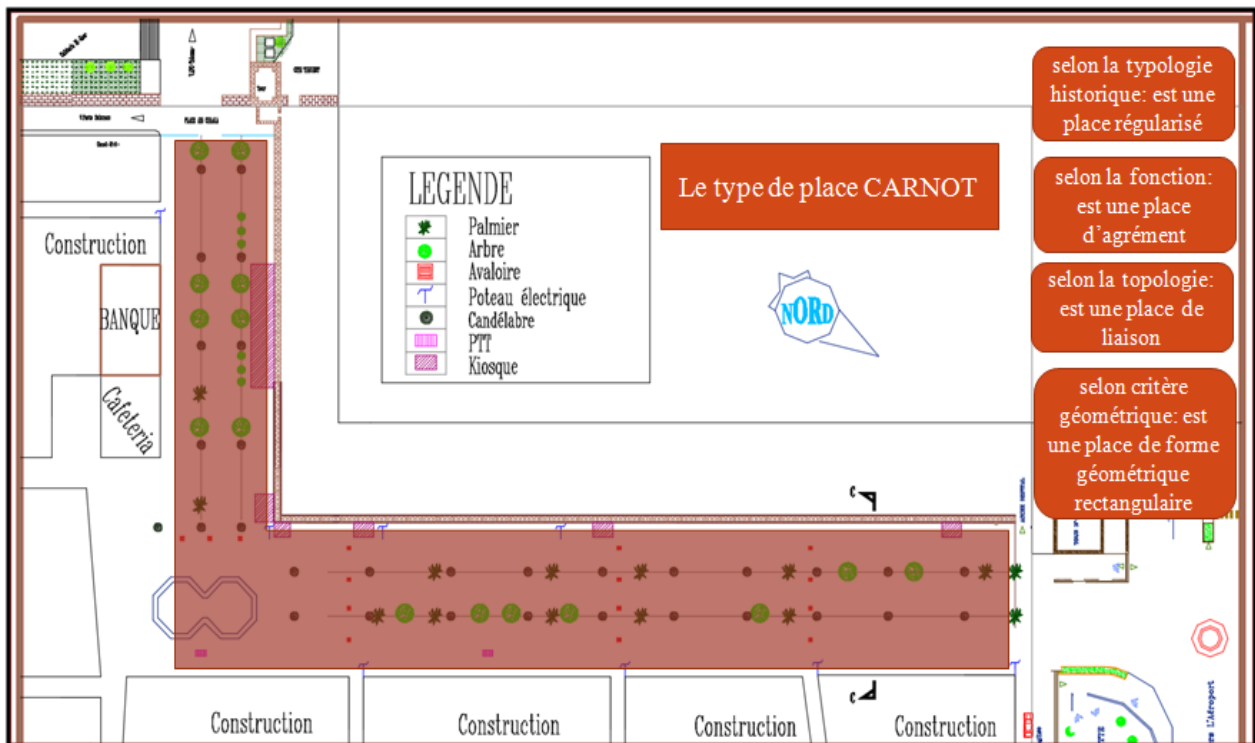
Rapport d'analyse de la place Carnot :

### **1- la place Carnot :**

Située au cœur du centre historique, décrit comme un musée à ciel ouvert regorge de richesses archéologiques et architecturales datant de différentes époques. Ce patrimoine constitue un atout important du fait de sa qualité du bâti, mais il peut représenter un véritable argument pour le développement du tourisme culturel de Tébessa. Elle est d'une surface 2310712.85m

Elle se caractérise par des aspects qui sont : aspect fonctionnel, formel, émotionnel, informationnel.

### **1-1 Type de place :**

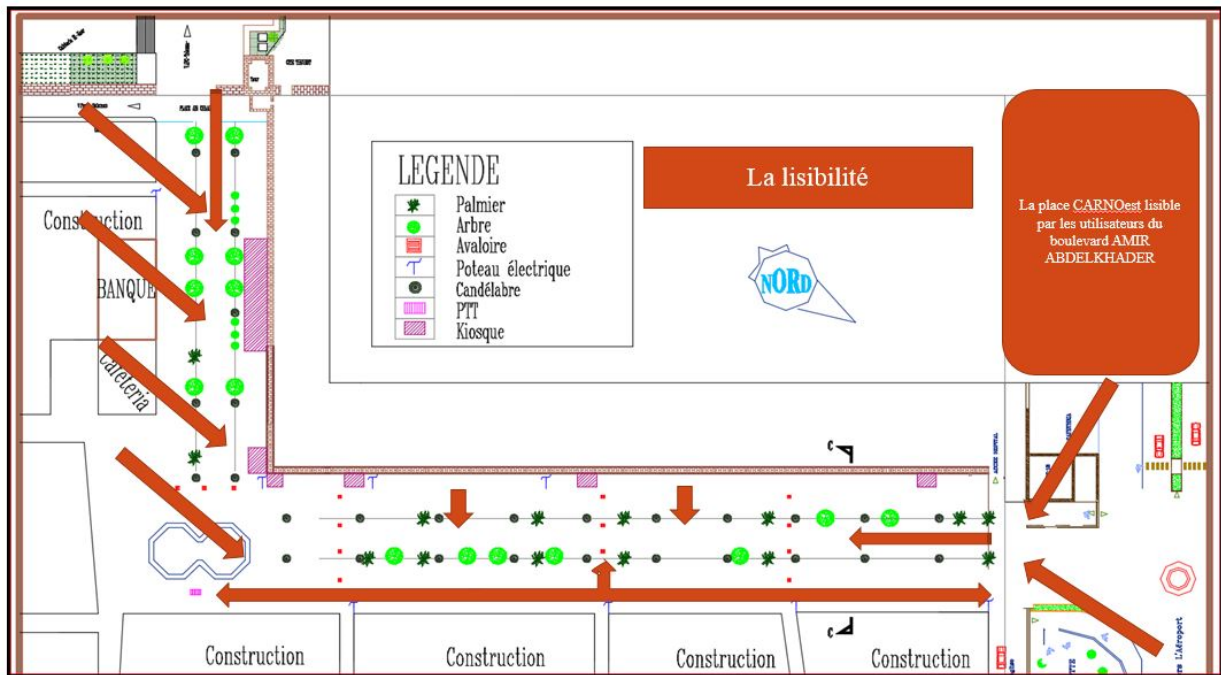


1-2 Les éléments de l'analyse :

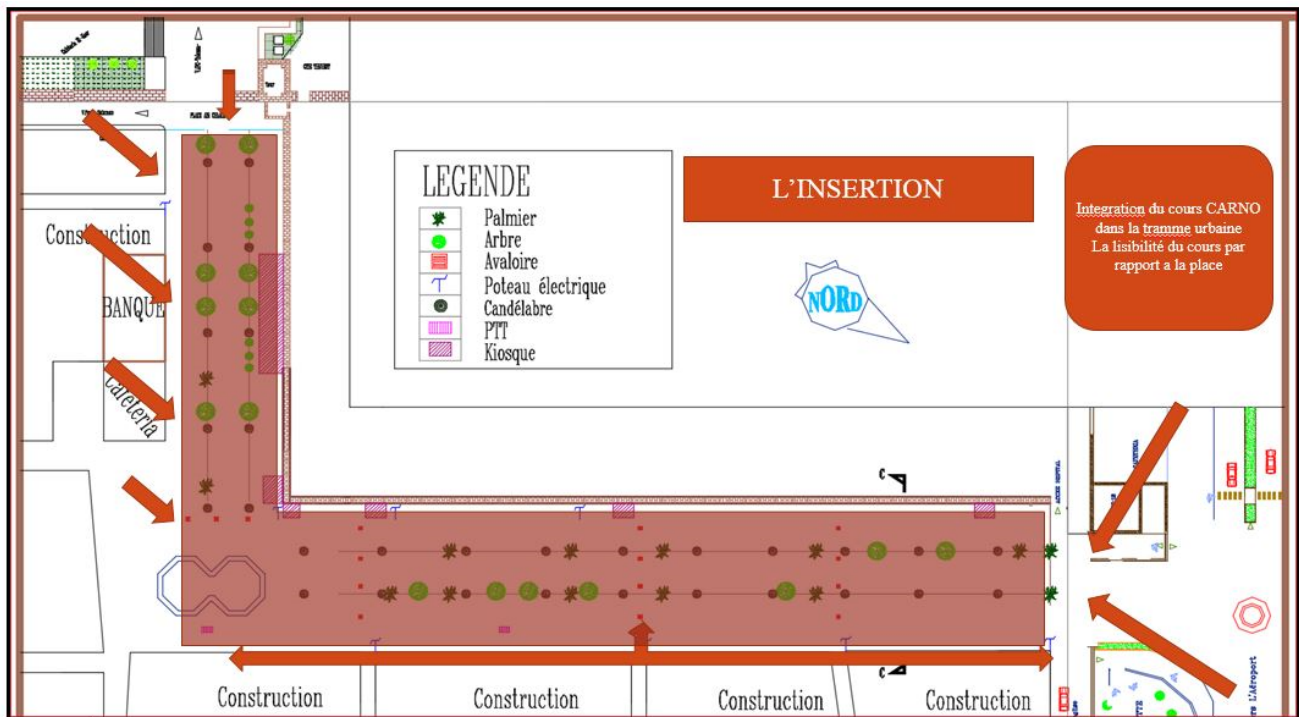
a/La perception :

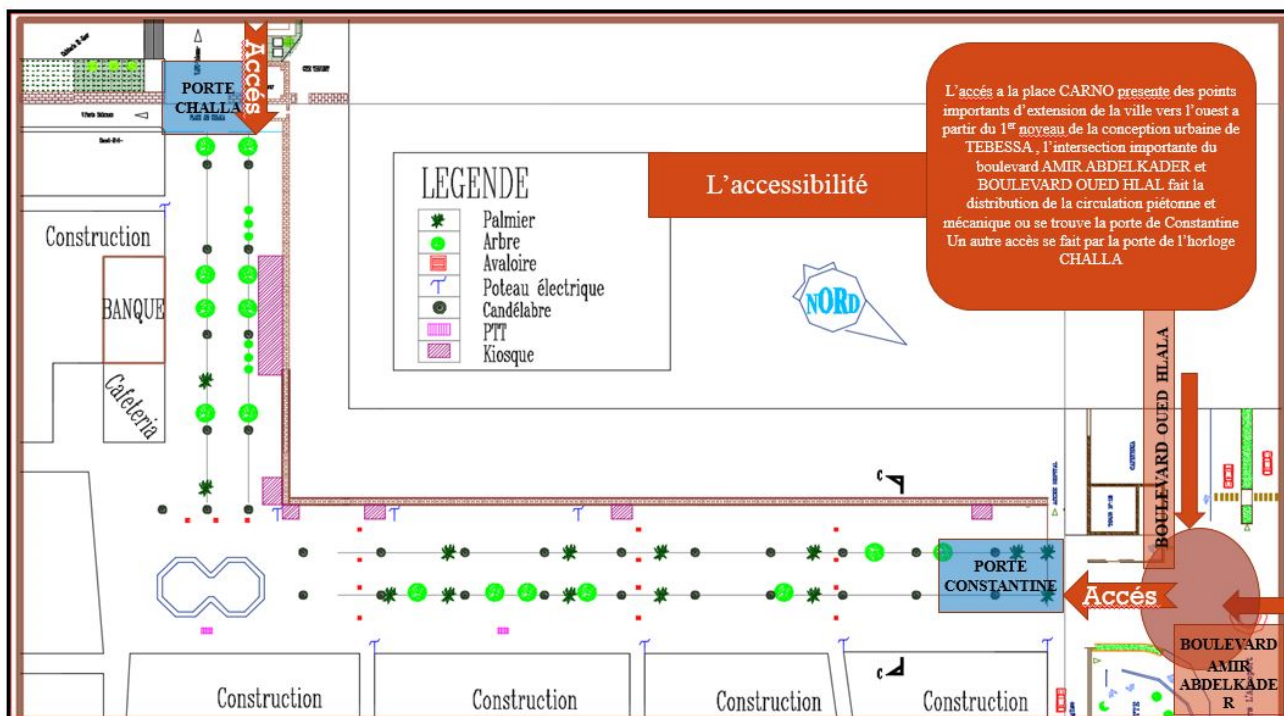


b/La lisibilité :

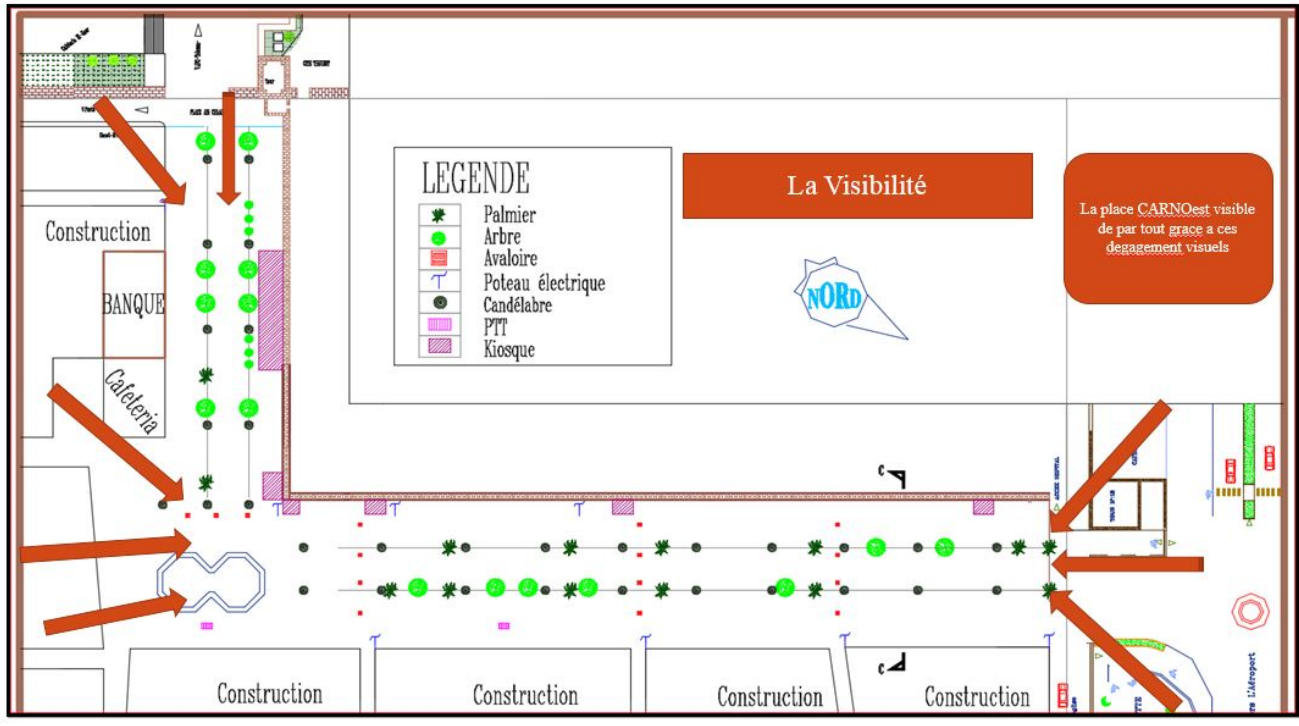


c/ L'insertion:

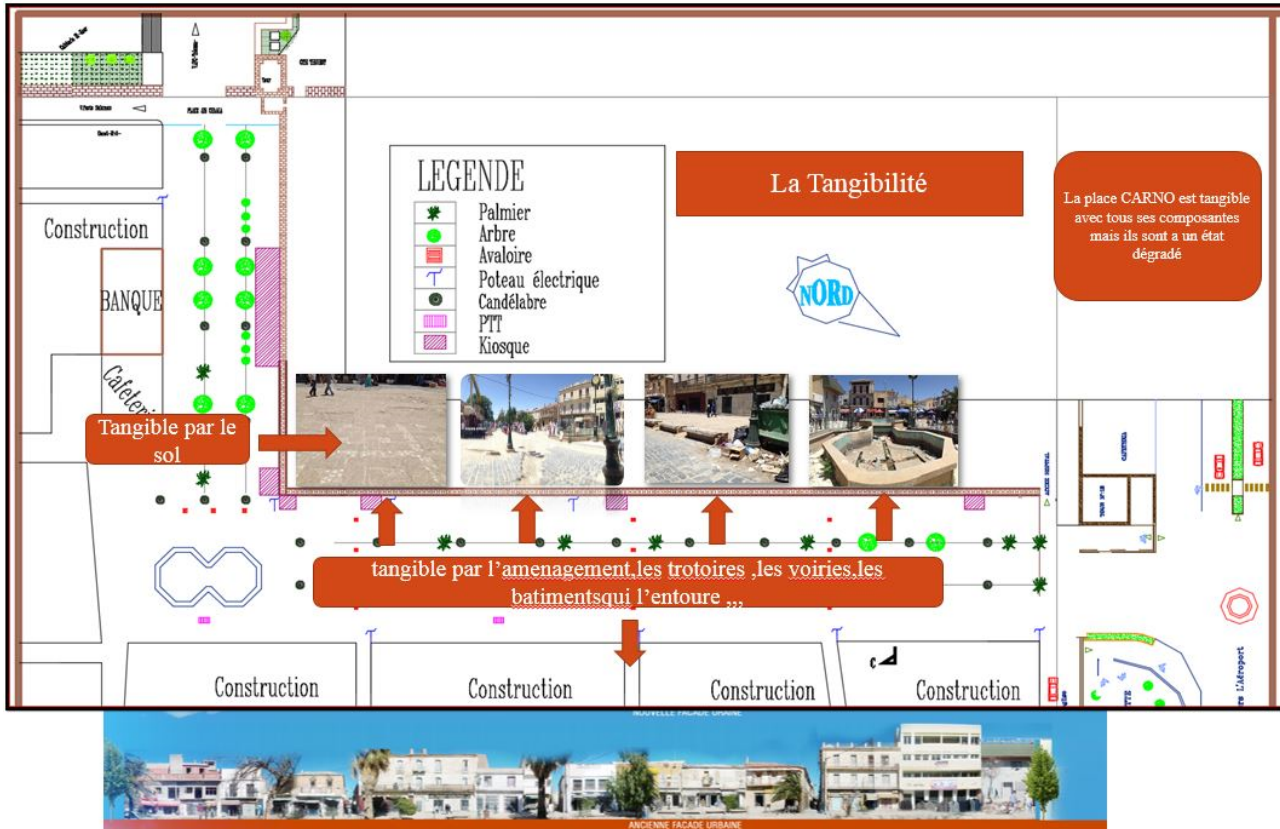




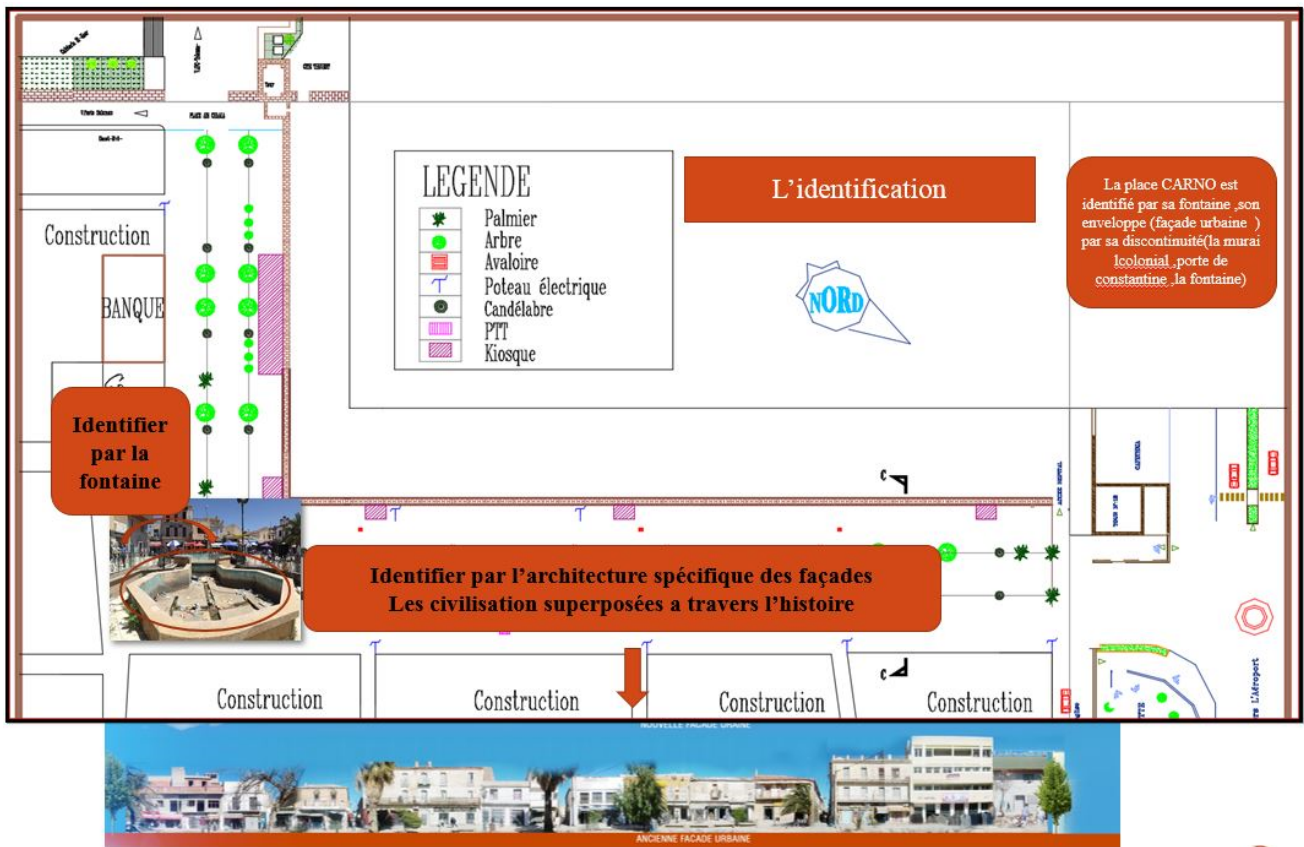
e/ La visibilité:



f/ La tangibilité :



g/L'identification:



Espace dysfonctionnel

Pavé délabré







Ruines abandonnées

L'entrée d'hôpital

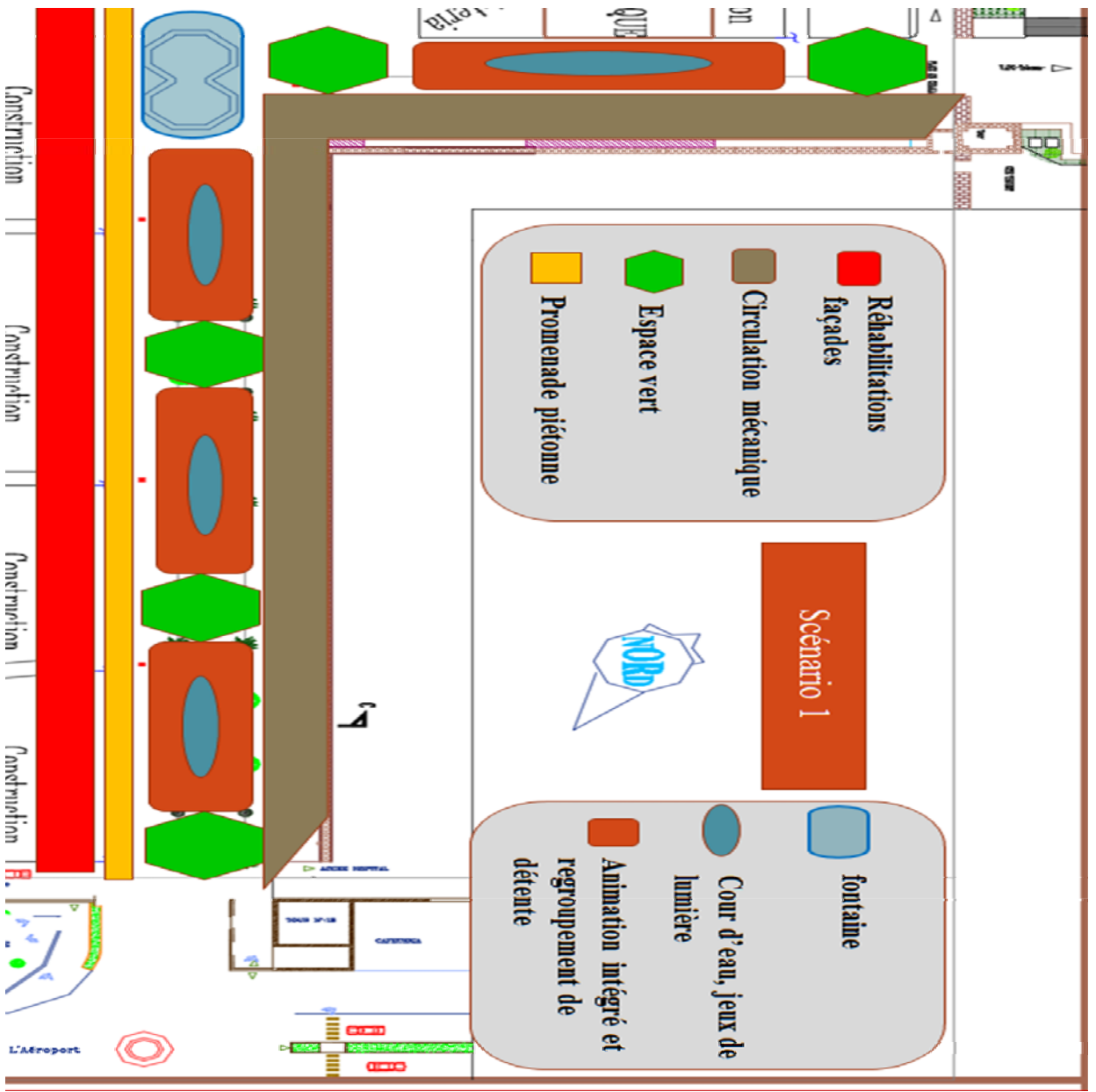


### Synthèse:

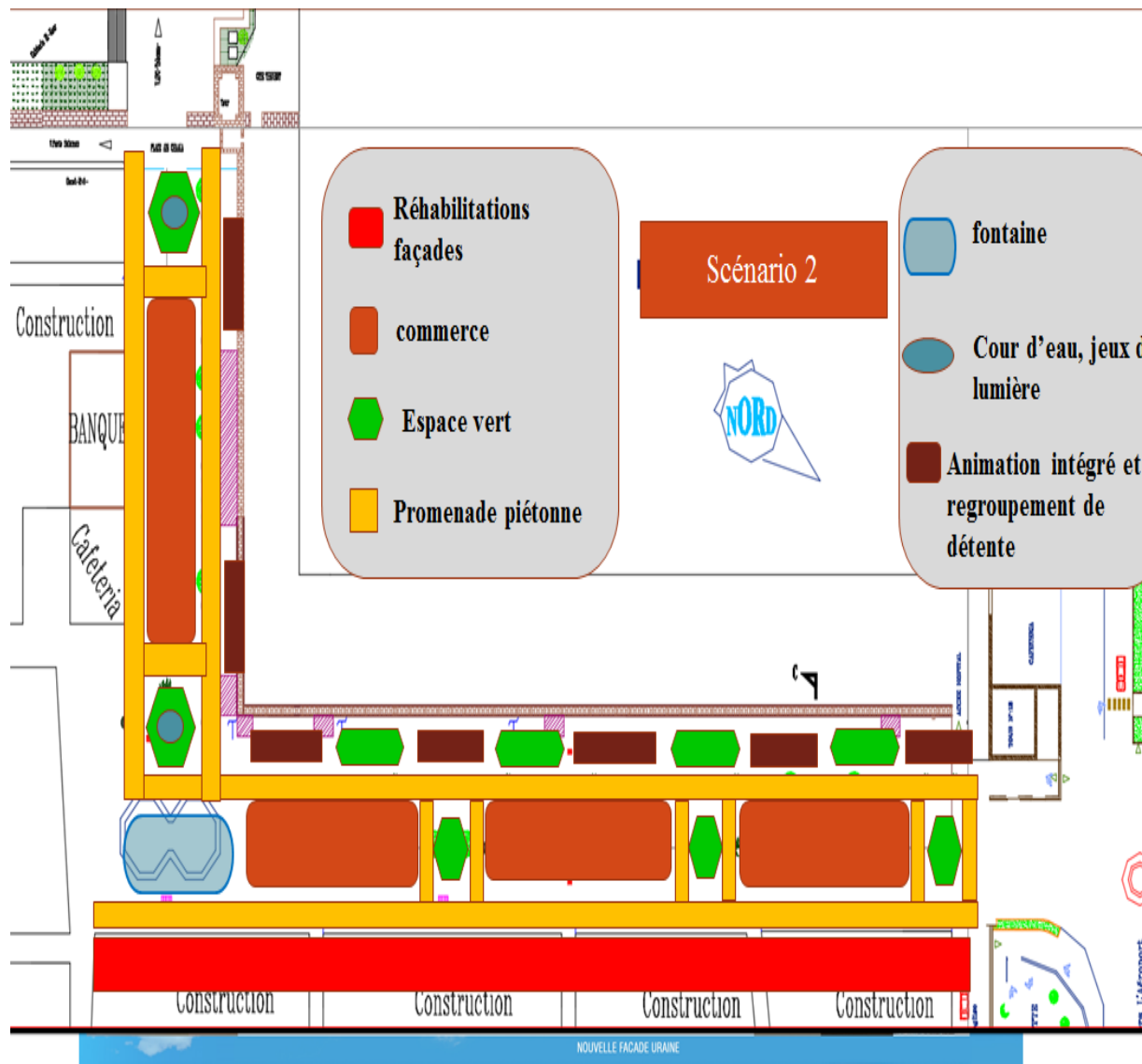
Après l'analyse nous avons constaté des points forts qui ont été cités et des points faibles (contraintes existantes) sont :

- Présence illicite des commerçants
- Espaces dysfonctionnels
- La majorité du cadre bâti en mauvais état
- Zone central est totalement vétuste, à l'image de la fontaine
- Pavé, trottoirs, voirie délabré
- Poubelle éparse
- Patrimoine archéologique abandonné

### Scénario 1 :



Scénario 2 :



On conclut que les modalités d'intervention sur le patrimoine et constitué de plusieurs concepts et actions contribuant à la revalorisation du cœur de la ville et la vivification du patrimoine culturel des villes, les concepts et actions sont les suivants :

- La réhabilitation des façades
- Réaménagement pour faciliter et fluidifier le déplacement, les espaces de détente et de regroupements et la réanimation de ces espaces.
- La requalification de l'héritage archéologique et culturel.

### **Conclusion**

L'étude des places publiques met en valeur plusieurs éléments qui prouvent que la place CAROT est dans un état problématique, le manque du mobilier, d'entretien et l'insuffisance du nombre des places à l'échelle de la ville...etc procurent une situation d'ignorance et

d'abandon, dans la majorité des cas, nous renvoyons la responsabilité à un seul acteur (les responsables ou bien les maitres d'ouvrage qui jouent le grand rôle dans le cycle de vie de ces espaces), notre travail consiste à cerner les problèmes qui résident dedans ainsi que relever les facteurs responsables sur cette situation, donc les résultats obtenues par le biais des observations, questionnaires et entretiens nous permettent d'atteindre les résultats suivants :

### **Du point de vue des maitres d'ouvrages :**

Le premier acteur responsable sur le succès ou l'échec de ces espaces, selon eux :

- 1-La place CARNOT est dans un état problématique grâce à plusieurs facteurs ;
- 2-La modeste expérience des architectes dans le domaine, la culture et les traditions de la société sont des facteurs responsables sur cette état ;
- 3-L'inexistence d'un cadre législative qui encadre les opérations de la réalisation des espaces publics nous impose plusieurs contraintes ;
- 4-Le manque de la coopération entre les différents services mène à l'échappement de la responsabilité.
- 5-La difficulté de faire une correspondance entre les anciennes et les nouvelles places ;

### **Du point de vue des architectes :**

C'est l'acteur responsable sur la conception du projet, vu que la forme de la place est le premier élément perçu par les usagers, les architectes voient que :

- 1-La ville de Tébéssa inclut une société très variée, ce qui procure une difficulté de conception afin d'arriver à satisfaire tous les usagers ;
  - 2-Les contraintes imposées par les maitres d'ouvrage limitent souvent le rendement des architectes ;
- L'incompétence des architectes qui ont une expérience modeste dans le domaine pose -2 généralement des problèmes de conception.

### **Du point de vue des habitants :**

L'utilisateur est le facteur le plus important parmi tous les acteurs car il peut être un responsable, un architecte ou bien un habitant quelconque, donc on peut le considéré comme élément de mesure de succès ou de l'échec du projet, selon eux :

- 1-La place CARNOT est dans un état de dégradation et d'ignorance ;

- 2-Les places publiques sont des lieux de rencontre, de repos et de circulation ;
- 3-Le manque d'entretien et de suivi produit un manque de propreté dans la majorité des places procure une difficulté d'usage ;
- 4-La forme physique de la place influence souvent notre fréquentation;
- 5-La majorité des places fonctionnent à l'échelle de la ville autrement dit elles reçoivent un public très varié;
- 6-L'usager est responsable aussi sur l'état actuel des places.

### **Conclusion générale**

L'espace public se caractérise par sa pluralité, tant du point de vue de la diversité des lieux qu'il occupe, des formes qu'il prend et des usages qu'il accueille, dont l'espace de la ville traditionnelle et des centres historiques est souvent un lieu d'affirmation forte de l'urbanité, et un témoin de l'identité de la ville et de son histoire, cependant le développement extrêmement rapide des villes et la croissance démographique ont longtemps cantonné la conception de l'espace public à une approche essentiellement fonctionnelle, aujourd'hui avec la ville

moderne, l'espace public perd ses caractéristiques graduellement avec le temps, il devient un vide déstructuré, sans aucune qualité et convivialité.

- le rôle de l'espace public est :

- la sociabilité où se tissent les relations sociales, un lieu de repos, de rencontre et de rassemblement, toutefois les places publiques dans les villes actuelles ont perdu leur vocation, elles sont perçues comme des espaces vides qui ne marquent aucune empreinte dans la vie sociale.
- élément structurant de l'image de la ville et configurant de paysage urbain, cependant elles sont réduites aux espaces pauvres qui ne servent rien dans la ville.

### **- Résumé :**

L'espace public et particulièrement la place publique est sans doute l'un des éléments principaux de tissu urbain, dès leur naissance, ces places jouent le rôle d'un élément moteur de la vie quotidienne des habitants, d'un côté ce sont des nœuds, des éléments qui articulent la trame urbaine, et des vides qui servent des repères dans la ville, d'un autre, elles sont le lieu de la cohésion sociale où se tissent les différentes relations entre les usagers (le commerce, la détente, le loisir, la rencontre...etc.), cependant avec le temps et avec les différents changements successifs qui ont touché la structure économique, sociale et politique de toutes les villes algériennes et notamment la ville de Tébessa, la plupart de ces espaces a perdu leur

vocation, la place publique cesse de jouer son rôle principal dans la ville. La problématique des places publiques renvoie aujourd'hui à des questions récurrentes dans plusieurs domaines tels que l'urbanisme, l'architecture et la sociologie bien sur.

L'objectif principal de cette étude est de cerner le problème de négligence et de dysfonctionnement de ces espaces et la vérification de l'influence de sa morphologie sur l'usage de ces espaces à travers

- L'identification des caractéristiques morphologiques des places étudiées en utilisant

L'approche typo- morphologique qu'elle s'intéresse à leur configuration physique, et qu'elle tend à révéler la relation dialectique qui existe entre leur formes urbaines et ses différents acteurs (concepteurs, usagers...etc.),

- L'identification des différents modes d'usage et d'appropriation de ces places, et de définir les facteurs qui influencent ces modes d'usagers.

- La détermination des différents paramètres qui se participent à la création d'une vie quotidienne au sein d'une place publique, à travers la vérification des paramètres formels, fonctionnels et des paramètres climatiques.

**Mots clés :**

Espaces publics, places publiques, aménagement urbain, contraintes physiques, appropriation, la perception de l'espace, usage, pratique, conception, dysfonctionnement de la place publique, la typo-morphologie.